



CATALOGUE



ISCINE
2017



Une équipe proche de vous

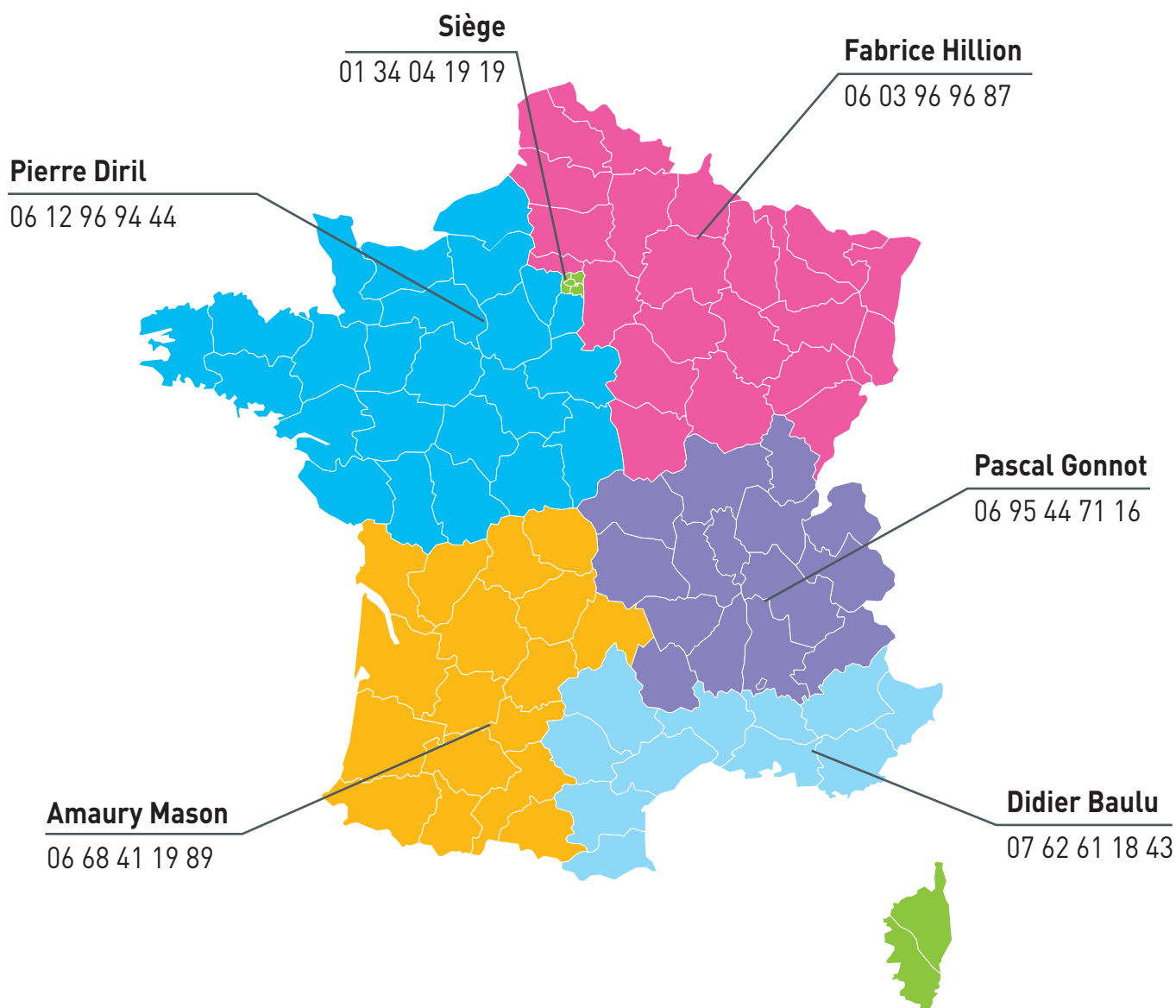
Depuis 50 ans, Rexair est le spécialiste français dans la maîtrise de l'hygrométrie et notamment dans les déshumidificateurs.

Fort de cette expérience, nous nous sommes recentrés sur l'univers piscine depuis déjà 20 ans avec nos pompes à chaleur.

Nous vous proposons des produits de haute qualité conçus pour un fonctionnement fiable et adapté à vos besoins.

Notre équipe présente sur toute la France vous apporte un conseil personnalisé et une grande réactivité.

rexair.france@rexair.fr



Service après-vente : 01 34 04 19 19 - 06 89 88 95 49 - 07 62 74 84 22 - sav@rexair.fr
Export : 01 34 04 19 19

Chauffage de l'eau

Pompes à chaleur	04
Échangeurs	08
Réchauffeurs	09



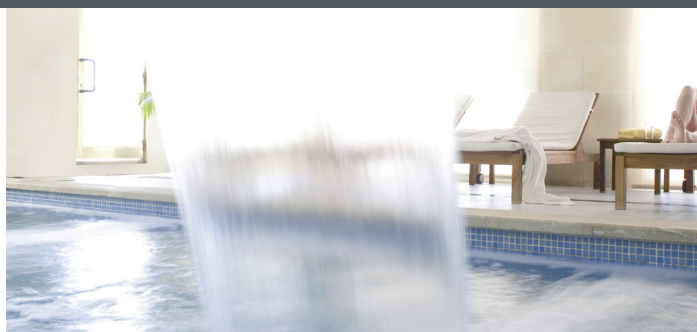
Déshumidificateurs d'air

Gamme murale	10
Gamme encastrable	16
Gamme gainable	18
Centrale de traitement d'air double flux	24
Centrales de déshumidification	26



Accessoires aérauliques

Accessoires aérauliques.....	27
------------------------------	----



Générateurs de vapeur pour hammams

Générateurs de vapeur	28
-----------------------------	----



Administratif

Demande d'ouverture de compte	29
Conditions générales de vente	30
Fiche d'aide à la sélection	31



Pompes à chaleur

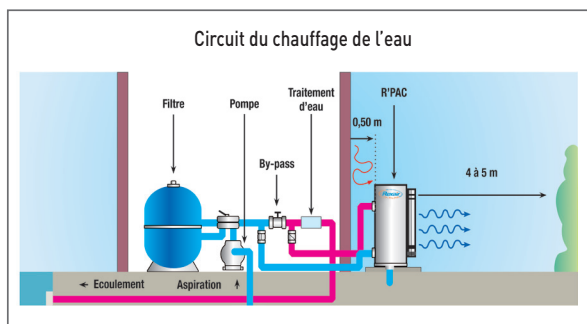
Applications : Piscines, usages professionnels et particuliers

Gamme R'PAC et Style'PAC

- Conçue pour une installation en extérieur simple et rapide.
- Avec son dégivrage intensif vous profiterez de votre bassin tout au long de l'année.
- Son régulateur intégré permet la lecture instantanée de la température d'eau ainsi que le contrôle de toutes les sondes et organes de sécurité de la pompe.
- **« Priorité de chauffage »**
La PAC pilote la pompe de filtration hors de sa plage horaire afin de maintenir la consigne de température demandée.
- **« Traceur chauffant »**
Sous l'évaporateur et autour du compresseur pour optimiser le dégivrage en période froide.

AVANTAGES PRODUITS

- ◆ Très silencieuse
- ◆ Installation rapide et simple
- ◆ Economie d'énergie assurée
- ◆ C.O.P élevés
- ◆ Mode chauffage ou rafraichissement
- ◆ Echangeur coaxial en titane
- ◆ Compatible tout traitement d'eau
- ◆ Fonctionnement jusqu'à -5°C ambiant
- ◆ Fluide frigorigène R410A écologique
- ◆ Evaporateur « blue fine » protégé et grillagé



Modèle	Style'PAC 9			Style'PAC 13			Style'PAC 17 M			Style'PAC 17 T		
Zone climatique (voir carte ci-contre)	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Volume traité*	55	60	65	70	75	80	55	60	65	55	60	65

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Réversible chaud/froid		oui	oui	oui	oui
Plage d'utilisation AIR	°C	- 5 à 35	- 5 à 35	- 5 à 35	- 5 à 35
Puissance restituée	KW	9	13	17	17
COP à 15°C		4,5	5	5	5
Puissance absorbée	KW	2,05	2,6	3,4	3,4
Tension alimentation	V	230V	230V	230V	400V
Intensité	A	9	11,5	15	9
Débit d'eau minimum	m³/h	3	3	6	6
Type de compresseur		Rotatif	Rotatif	Scroll	Scroll
Fluide frigorigène		R410A	R410A	R410A	R410A
Type échangeur		titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation
Niveau sonore à 1m	dB(A)	43	43	54	54
Type ventilateur(s)		horizontal	horizontal	horizontal	horizontal
Nombre de ventilateurs		1	1	1	1
Housse d'hivernage		oui	oui	oui	oui
Afficheur déporté		oui	oui	oui	oui
Supports anti-vibratile		-	-	-	-

CARACTÉRISTIQUES D'INSTALLATION

Modèle		Style'PAC 9	Style'PAC 13	Style'PAC 17 M	Style'PAC 17 T
Raccordement hydraulique	mm	50	50	50	50
Poids	KG	75	80	123	123
Dimensions L x P x H	mm	1006 x 404 x 688	1006 x 404 x 688	1137 x 480 x 888	1137 x 480 x 888

NOUVELLE
CARROSSERIE

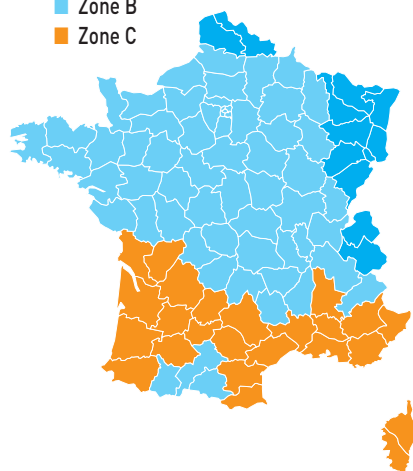


Modèle Style'PAC 9/13

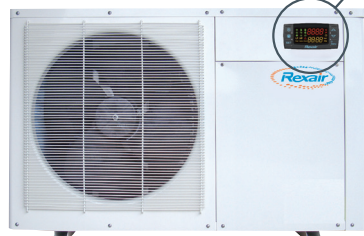
Pompes à chaleur

ZONES CLIMATIQUES

- Zone A
- Zone B
- Zone C



NOUVEAUTÉ
R'PAC 13 en Triphasé



Modèles R'PAC 6 / 9 / 13 / 17



Modèle R'PAC 20



Modèle R'PAC 26

**Échangeur
Titane**

Régulateur

Modèle	R'LIGHT 6			R'PAC 6			R'LIGHT 9			R'PAC 9			R'PAC 13			R'PAC 13T			R'PAC 17			R'PAC 17T			R'PAC 20			R'PAC 26		
Zone climatique [voir carte ci-dessus]	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Volume traité*	30	35	40	30	35	40	55	60	65	55	60	65	70	75	80	70	75	80	85	90	95	85	90	95	110	120	130	135	150	160

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Réversible chaud/froid		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Plage d'utilisation AIR	°C	5 à 35	- 5 à 35	5 à 35	- 5 à 35	- 5 à 35	- 5 à 35	- 5 à 35	- 5 à 35	- 5 à 35	- 5 à 35
Puissance restituée	KW	5,8	5,8	9	9	13	13	17	17	21	26
COP à 15°C		4,8	4,8	4,5	4,5	5	5	5	5	5	5
Puissance absorbée	KW	1,2	1,2	2,05	2,05	2,6	2,6	3,4	3,4	4,2	5,1
Tension alimentation	V	230V	230V	230V	230V	230V	400V	230V	400V	400V	400V
Intensité	A	5,5	5,5	9	9	11,5	11,5	15	9	11	13
Débit d'eau minimum	m³/h	2	2	3	3	3	3	6	6	7,5	8
Type de compresseur		Rotatif	Rotatif	Rotatif	Rotatif	Rotatif	Rotatif	Scroll	Scroll	Scroll	Scroll
Fluide frigorigène		R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A
Type échangeur		titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation	titane double circulation
Niveau sonore à 1m	dB(A)	43	43	43	43	43	43	54	54	57	57
Type ventilateur(s)		horizontal	horizontal	horizontal	horizontal	horizontal	horizontal	horizontal	horizontal	horizontal	vertical
Nombre de ventilateurs		1	1	1	1	1	1	1	1	2	1
Housse d'hivernage		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	-
Afficheur déporté		-	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Supports anti-vibratile		oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	-

CARACTÉRISTIQUES D'INSTALLATION

Modèle		R'LIGHT 6	R'PAC 6	R'LIGHT 9	R'PAC 9	R'PAC 13	R'PAC 13T	R'PAC 17	R'PAC 17T	R'PAC 20	R'PAC 26
Raccordement hydraulique	mm	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Poids	KG	52	52	75	75	80	80	118	118	161	158
Dimensions L x P x H	mm	818 x 380 x 551	818 x 380 x 551	1006 x 420 x 647	1006 x 420 x 647	1006 x 420 x 647	1006 x 420 x 647	1117 x 470 x 847	1117 x 470 x 847	960 x 515 x 1160	855 x 755 x 1005

* Volume donné pour un bassin muni d'une couverture isotherme hors utilisation, à usage privé et pour une période d'utilisation du 15 mai au 15 septembre. Avec système de filtration. Fonctionnement 15 h / jour minimum. Toutes les données sont notées à titre indicatif, les dimensions des PAC sont à valider par nos services ou par un bureau d'études thermiques.

Pompes à chaleur - Grosses puissances

Applications : Grands bassins - Hôtels
Campings - Piscines municipales...

Gamme R'PAC 50/90/135



**Échangeur
Titane**

AVANTAGES PRODUITS

- ◆ Echangeur titane
- ◆ Gaz écologique R410A
- ◆ Installation simple et rapide
- ◆ Afficheur et programmation digital
- ◆ Réversible (chaud/froid)
- ◆ Rendement élevé
- ◆ Fonctionnement jusqu'à -5°C
- ◆ Economique
- ◆ Confort

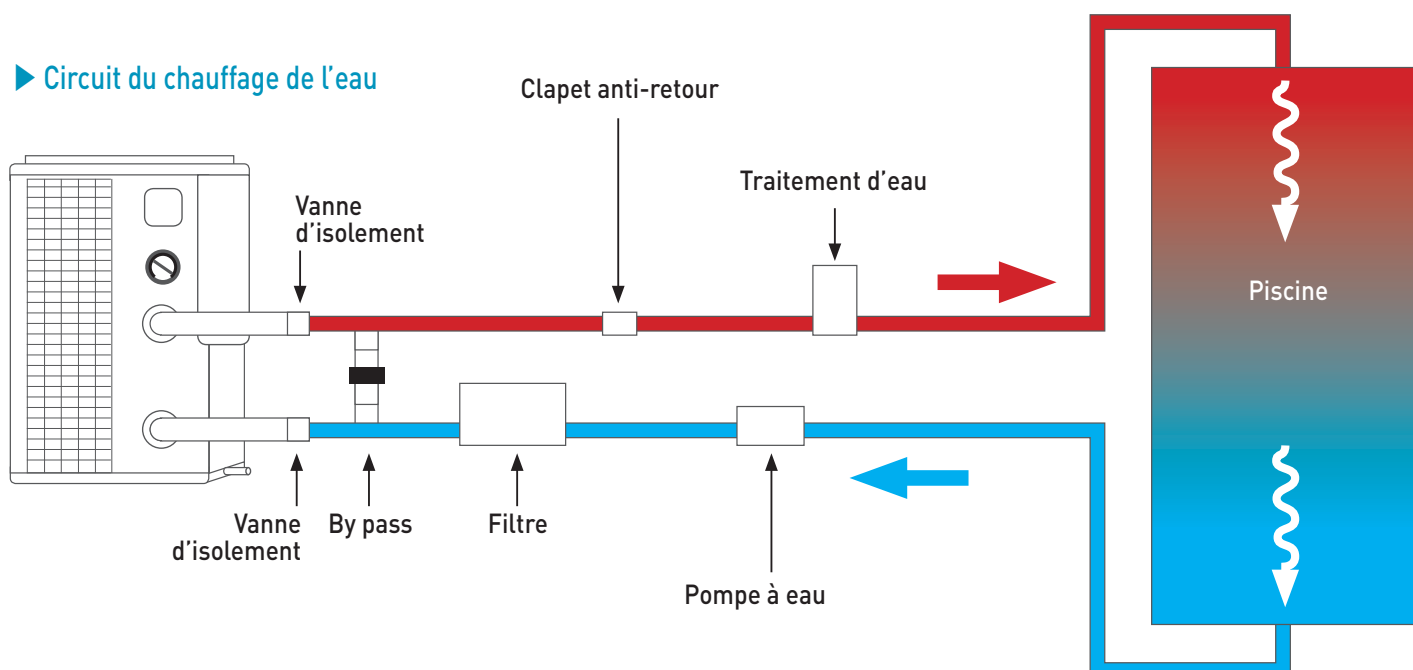
MODÈLE	R'PAC50	R'PAC90	R'PAC135
Puissance calorifique	52 kW	90 kW	135 kW
Puissance frigorifique	46 kW	82 kW	124 kW
Puissance absorbée	10,2 kW	16,4 kW	24,5 kW
Volume maximum	250 m ³	410 m ³	615 m ³
Intensité nominale	23 A	30 A	43,80 A
Alimentation électrique (V/Ph/hz)	380/3/50	380/3/50	380/3/50
Echangeur	Titane	Titane	Titane
Nombre de compresseurs	2	3	4
Compresseur	Scroll	Scroll	Scroll
Type de gaz	R410A	R410A	R410A
Nombre de ventilateurs	2	3	2
Puissance absorbée des ventilateurs	200 W x 2	280 W x 3	550 W x 2
Position du ventilateur	Verticale	Verticale	Verticale
Niveau sonore	59 db(A)	61 db(A)	61 db(A)
DN de raccordement hydraulique	63 mm	75 mm	110 mm
Débit d'eau minimum	18 m ³ /h	39-50 m ³ /h	60 m ³ /h
Perte de charge	18 Kpa	40 Kpa	32 Kpa
Dimensions (L x l x h mm)	1 450 x 730 x 1 260	2 149 x 764 x 1 297	2 150 x 1 000 x 1 929
Poids	242 Kg	380 Kg	672 Kg



Performances thermiques selon les conditions nominales d'essai de la norme NF-414 : Air 15°C ; Température de l'eau 26°C ;
Utilisation saisonnière (Référentiel FPP DTP10).
Valeurs données à titre indicatif, soumises à modifications sans préavis.

Pompes à chaleur - Grosses puissances

SCHEMA TYPE D'INSTALLATION

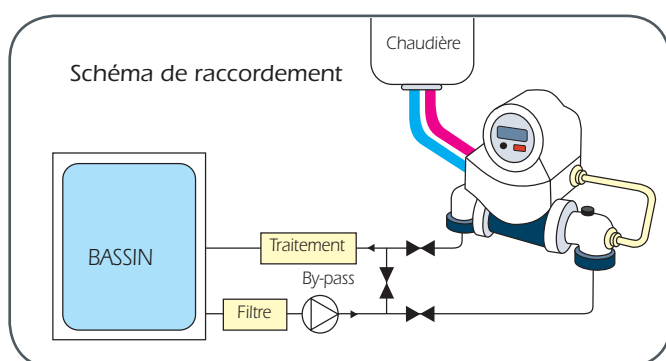


Échangeurs nus ou équipés

Applications : Piscines,
usages professionnels et particuliers

Gamme ET 25/40/60/90

- Serpentin titane (pour électrolyse) à surface étendue.
- Mesure de température dans le corps : pas de prise en charge à faire sur la tuyauterie.
- Modèle équipé : très polyvalent et compact avec son coffret électrique et son réglage de thermostat digital facilement accessible.
- Puissance communiquée pour une température du circuit primaire à 90°C.
- Échangeur tubulaire pour le chauffage de l'eau.
- Notre gamme d'échangeurs tubulaires se compose de 4 appareils de puissance 25 kW à 90 kW en titane.



Échangeur
Titane

Plaques spiralées
en titane



**AVANTAGES
PRODUITS**

Raccordé à une chaudière,
l'échangeur apporte toute la chaleur
nécessaire à la piscine, pour un coût
de fonctionnement très faible.

MODÈLE	ET 25 N / ET 25 P	ET 40 N / ET 40 P	ET 60 N / ET 60 P	ET 90 N / ET 90 P
Puissance nominale	25 kW	40 kW	60 kW	90 kW
Raccordement réseau primaire (chauffage)	Ø 3/4" taraudé	Ø 3/4" taraudé	Ø 3/4" taraudé	Ø 3/4" taraudé
Débit nominal réseau primaire	0,72 m³/h	1,2 m³/h	1,74 m³/h	2,12 m³/h
Raccordement réseau secondaire (piscine)	Ø 50 ou 63 à coller	Ø 50 ou 63 à coller	Ø 50 ou 63 à coller	Ø 50 ou 63 à coller
Débit nominal réseau secondaire	2,7 m³/h	4,32 m³/h	6,36 m³/h	9,1 m³/h
Tension	220 V	220 V	220 V	220 V
Poids	6 Kg	6,5 Kg	7 Kg	7,5 Kg

PUISSANCES RESTITUÉES

ET 25 N/P				
Température secondaire (°C)	Température primaire (°C)			
	50	60	80	90
30°C	8 kW	12 kW	21 kW	26 kW
ET 40 N/P				
Température secondaire (°C)	Température primaire (°C)			
	50	60	80	90
30°C	13 kW	19 kW	34 kW	40 kW
ET 60 N/P				
Température secondaire (°C)	Température primaire (°C)			
	50	60	80	90
30°C	17 kW	26 kW	45 kW	55 kW
ET 90 N/P				
Température secondaire (°C)	Température primaire (°C)			
	50	60	80	90
30°C	23 kW	36 kW	60 kW	76 kW

Réchauffeurs

Applications : Piscines, usages professionnels et particuliers

Gamme ELC

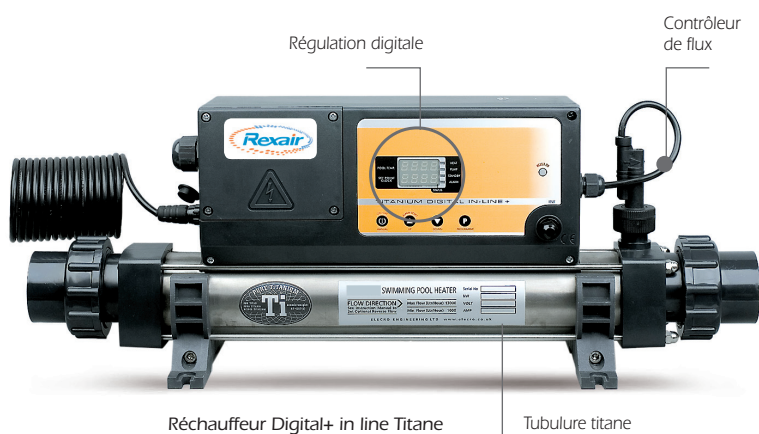
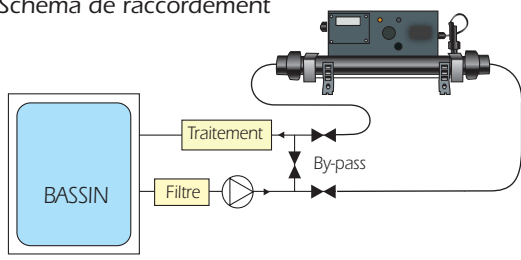
Principe de fonctionnement

Réchauffent l'eau du bassin par résistance électrique.

- ◆ 8 puissances disponibles
ELC 3 kW, ELC 4,5 kW, ELC 6 kW,
ELC 9 kW, ELC 12 kW, ELC 15 kW,
ELC 18 kW et ELC 24 kW.
- ◆ éléments chauffants titane
ou acier inoxydable,
- ◆ Contrôleur de flux démontable
et réversible,
- ◆ Régulation électronique
ou mécanique,
- ◆ Disponible en tri 380 V
à partir de 6 kW.

**AVANTAGES
PRODUITS**

Schéma de raccordement



Réchauffeur Titane manuel

**Échangeur
Titane**

RÉFÉRENCE (MÉCANIQUE)	ELC3	ELC4	ELC6	ELC9	ELC12	ELC15	ELC18	ELC24
RÉFÉRENCE (DIGITAL)	ELC3D	ELC4D	ELC6D	ELC9D	ELC12D	ELC15D	ELC18D	ELC24D
Puissance électrique en kW	3 kW	4,5 kW	6 kW	9 kW	12 kW	15 kW	18 kW	24 kW
Alimentation électrique en Volt	220	220	220/400	220/400	220/400	220/400	220/400	400
Raccord hydraulique	Ø50 mm	Ø50 mm	Ø50 mm	Ø50 mm	Ø50 mm	Ø50 mm	Ø50 mm	Ø50 mm

Déshumidificateurs d'air - Gamme murale

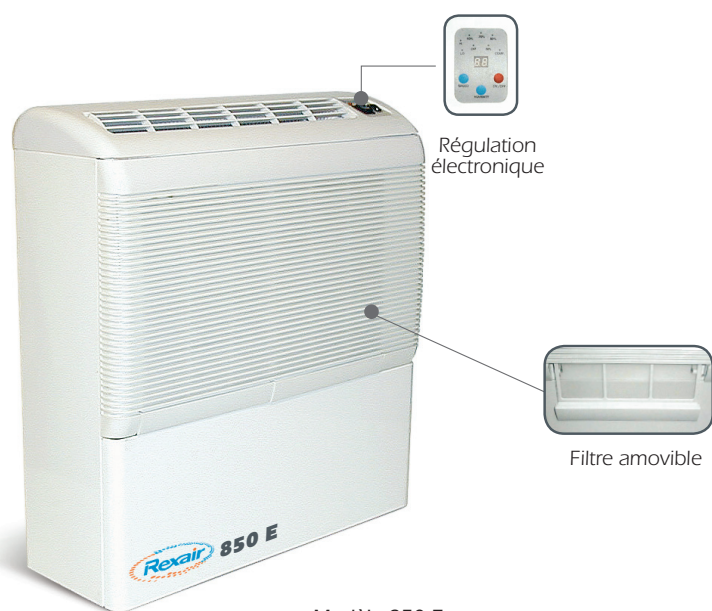
Applications : Piscines, SPA et petits bassins

CONSOLES

Gamme 850/950 E

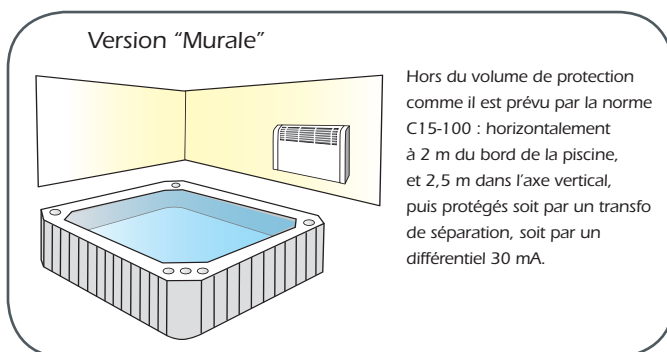
AVANTAGES PRODUITS

- ◆ Consoles compactes
- ◆ Simple à installer
- ◆ Très silencieux
- ◆ Régulation intégrée
- ◆ Idéal pour spas et petits bassins



GAMME « CONSOLES »

GAMME « CONSOLE »	850E	950E
Modèle	850E	950E
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES		
Capacité à 30°C et 70%HR (l/h)	2	2,5
Débit d'air (m³/h)	500	700
Tension (V)	230/1/50	230/1/50
Consommation (kW)	0,9	1,2
Intensité nominale (A)	4	5
Réfrigérant	R410A	R410A
Dimensions L x P x H (mm)	660 x 345 x 750	660 x 345 x 750
Poids (kg)	43	44



Modèle 950 E

Déshumidificateurs d'air - Gammes murale & encastrable

Applications : Piscines, SPA et petits bassins

Gammes RMH & REH



Plénum et grilles pour REH



Hygrothermostat déporté



RMH - Modèle mural



REH - Modèle encastrable



Hygostat déporté



Sonde température et d'hygrométrie intégrée

GAMME "MURALE"

Modèle RMH		RMH50	RMH75	RMH100	RMH150
Modèle standard + batterie eau chaude + régulation		3,5kW	7kW	7kW	11,5kW
		oui	oui	oui	oui
Modèle standard + batterie eau chaude + vanne 3 voies + régulation		oui	oui	oui	oui
Modèle standard + résistance électrique + régulation		3kW	3kW	3kW	6kW
		oui	oui	oui	oui

GAMME "ENCASTRABLE"

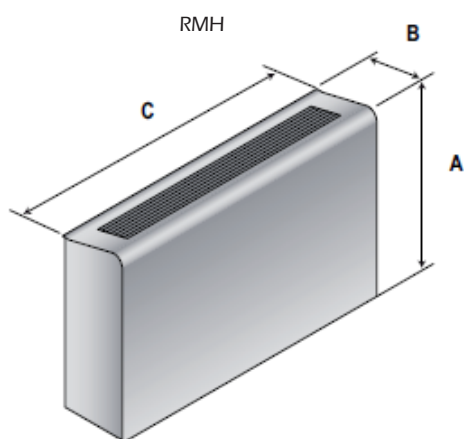
Modèle REH		REH50	REH75	REH100	REH 150
Modèle standard + batterie eau chaude + régulation		3,5kW	7kW	7kW	11,5kW
		oui	oui	oui	oui
Modèle standard + batterie eau chaude + vanne 3 voies + régulation		oui	oui	oui	oui
Modèle standard + résistance électrique + régulation		3kW	3kW	3kW	6kW
		oui	oui	oui	oui

ACCESSOIRES

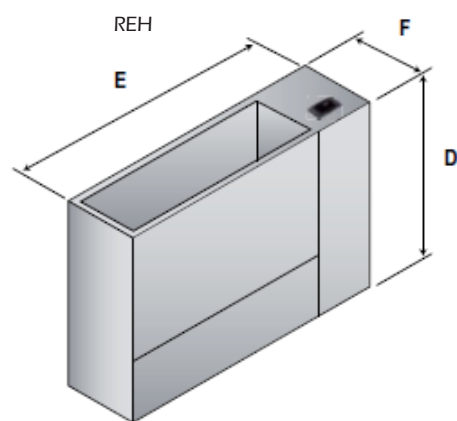
Régulation : Sonde de T°C et d'Hgr incorporée ou Hygostat (hygrothermostat) d'ambiance	A préciser à la commande	inclus
Pieds (gamme RMH)		option
Plenums + grilles (gamme REH)		inclus

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

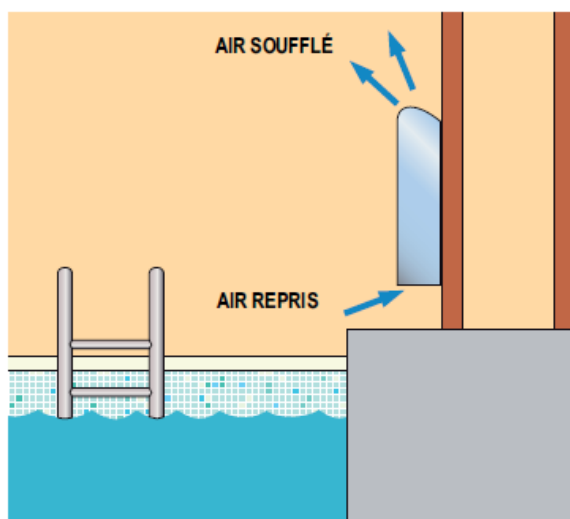
Capacité à 30°C - 80%	l / h	2	3	4	6,5
Alimentation	V / Ph / Hz	230/1~/50			230/1~/50
Puissance Totale absorbée	kW	0,9	1,2	1,6	1,9
Intensité nominale (A)	A	3,9	5,6	8,4	10,5
Débit d'air	m³/h	500	800	1 000	1 400
Réfrigérant		R410A			
Niveau sonore (à 1m)	dB (A)	47	50	50	52
Plages de fonctionnement	°C	20-36			



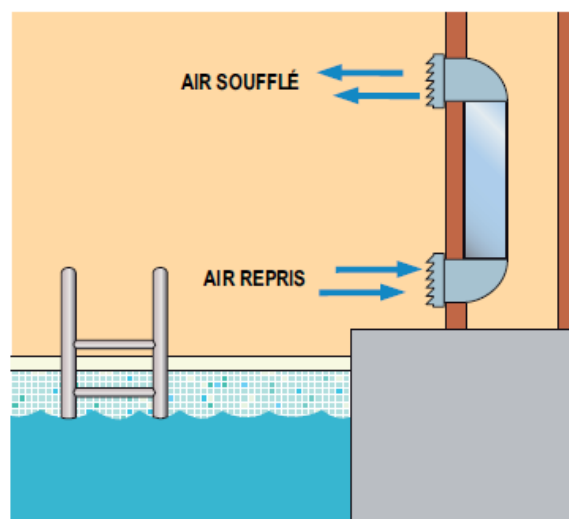
Mod.	A (mm)	B (mm)	C (mm)
50	750	260	760
75	750	260	1 060
100	750	260	1 060
150	750	310	1 310



Mod.	D (mm)	E (mm)	F (mm)	Hauteur avec plénums
50	680	706	250	1 230
75	680	1 006	250	1 230
100	680	1 006	250	1 230
150	770	1 255	300	1 300



Version murale RMH.



Version encastrable REH avec plénum de soufflage et reprise à 90°.

Déshumidificateurs d'air - Gamme murale

Applications : Piscines, usages professionnels et particuliers, Balnéo...

Gamme murale « T »

- ◆ Se fixe au mur ou se pose au sol
- ◆ Carrosserie isolée thermiquement et phoniquement
- ◆ Chauffage de l'air en option par résistance électrique ou batterie eau chaude
- ◆ Chauffage du bassin en option par condenseur sur eau
- ◆ Grande capacité de récupération

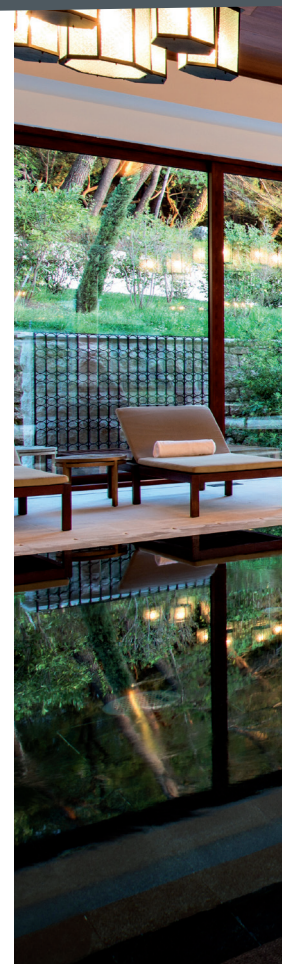
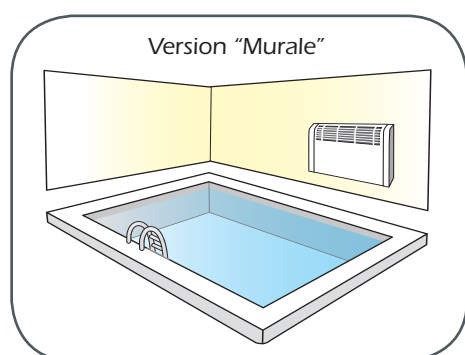
AVANTAGES PRODUITS



Hygrothermostat déporté



Hygrostat déporté



GAMME « MURALE »

MODÈLE RÉFÉRENCE	T40 AP601300	T65 AP601301	T92/T100 AP601303		T142/140 AP601304
Modèle standard + batterie eau chaude + hygrothermostat mécanique d'ambiance	4,3 kW oui	10,1 kW oui	11,2 kW oui		15 kW oui
Modèle standard + batterie eau chaude + vanne trois voies montée et câblée + hygrothermostat mécanique d'ambiance	oui	oui	oui		oui
Modèle standard + résistance électrique avec commande de puissance montée et câblée + hygrothermostat mécanique d'ambiance	3 kW	3 kW	3 kW	6 kW	6 kW
	oui	oui	oui	oui	oui

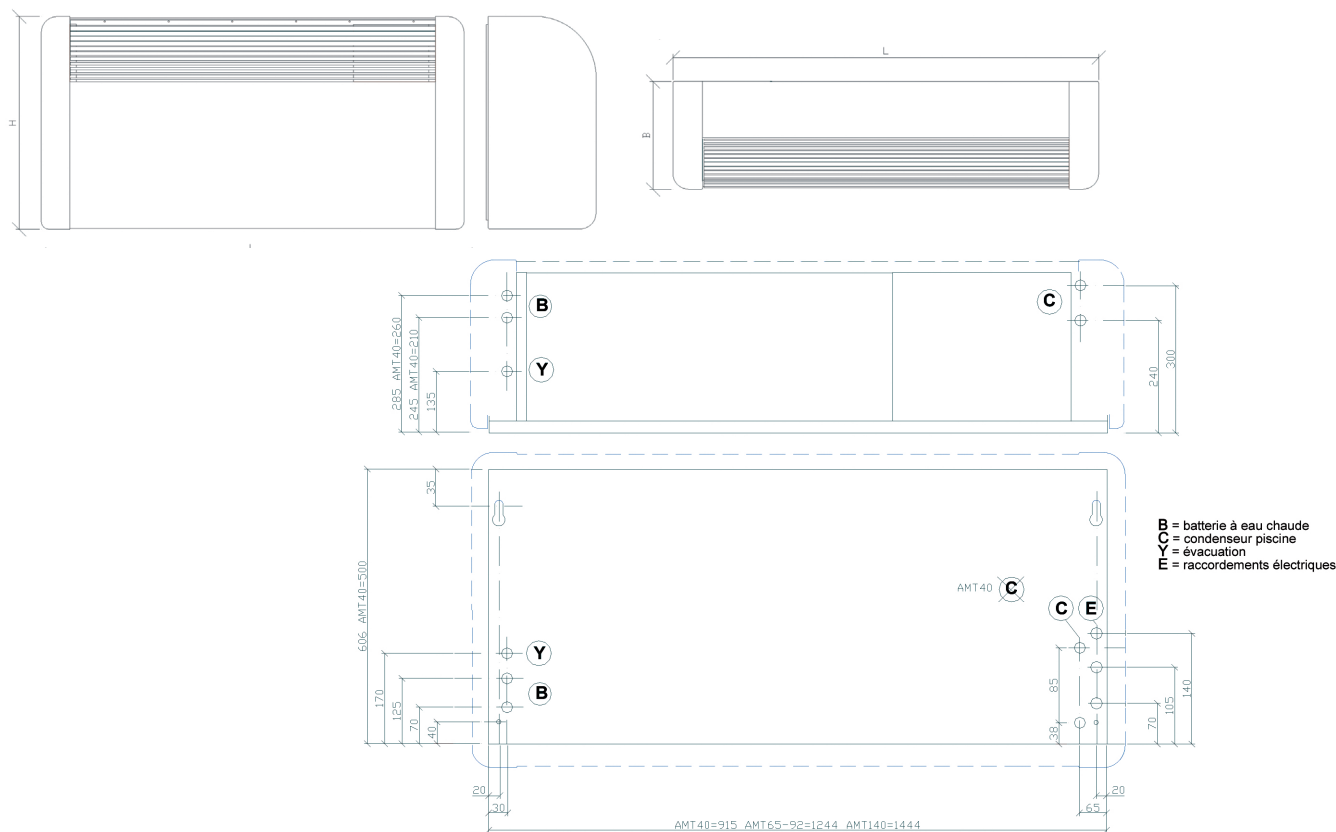
ACCESSOIRES

Option condenseur sur eau	non	3,6 kW	4,7 kW		6,6 kW
	—	oui	oui		oui
Pieds aluminium carrossés et laqués	oui	oui	oui		oui
Kit d'accrochage	oui	oui	oui		oui
Jonction hygrostat / hygrothermostat plusieurs appareils - Maître / Esclave	oui	oui	oui		oui
Thermostat de sécurité	oui	oui	oui		oui

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capacité à 30°C et 70%HR (l/h)	2,5	3,5	5		7
Débit d'air (m³/h)	400	700	1000		1400
Tension (V)	230/1/50	230/1/50	230/1/50 ou 380/3/50		230/1/50 ou 380/3/50
Consommation (kW)	1	1,5	2,2		2,6
Intensité nominale (A)	4,5 – 6,8	6 – 9,3	230V 10 - 15	380V 4,1 – 5,4	230V 11,5 – 18,2
					380V 3,4 - 6
Réfrigérant	R407C	R407C	R407C		R407C
Poids (kg)	55	72	77		115

Déshumidificateurs d'air - Gamme murale



DIMENSIONS						
TYPE D'APPAREIL	L (mm)	P (mm)	H (mm)	B	C	Y
40	980	310	570	ø ½"	-	ø 22
65 - 100 - 92 M	1 305	350	680	ø ½"	ø ½"	ø 22
140 - 142 M	1 505	350	680	ø ½"	ø ½"	ø 22

Déshumidificateurs d'air - Gamme encastrable

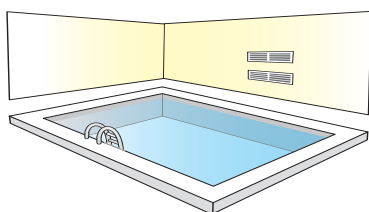
Applications : Piscines, usages professionnels et particuliers, Balnéo...

Gamme encastrable « W »

AVANTAGES PRODUITS

- ◆ Appareil très discret et silencieux
- ◆ Grilles aluminium anodisé fournies avec le déshumidificateur
- ◆ Possibilité d'installation à l'extérieur en option avec carrosserie toutes saisons
- ◆ Carrosserie isolée thermiquement et phoniquement
- ◆ Chauffage de l'air en option par résistance électrique ou batterie eau chaude
- ◆ Chauffage du bassin en option par condenseur sur eau
- ◆ Grande capacité de récupération

Version "Encastrable"



Hygrothermostat déporté



Hygrostat déporté



Version verticale "V"



Version horizontale

MODÈLE RÉFÉRENCE	W65	W92/W100		W142/W140
	AP601401K	AP601403K		AP601404K
Modèle standard horizontal + batterie eau chaude + hygrothermostat mécanique d'ambiance	10,2 kW	11,2 kW		15 kW
	oui	oui		oui
Modèle standard horizontal + batterie eau chaude + vanne trois voies montée et câblée + hygrothermostat mécanique d'ambiance	oui	oui		oui
Modèle standard horizontal + résistance électrique avec commande de puissance montée et câblée + hygrothermostat mécanique d'ambiance	3 kW	3 kW	6 kW	6 kW
	oui	oui	oui	oui

ACCESSOIRES

Option condenseur sur eau	3,6 kW	4,7 kW	6,6 kW
	oui	oui	oui
Plus value - Version verticale "V"	oui	oui	oui
Console L de fixation	oui	oui	oui
Manchettes d'extension 0-500 mm	oui	oui	oui
Carrosserie montage extérieur	oui	oui	oui
Jonction hygrostat / hygrothermostat plusieurs appareils - Maître / Esclave	oui	oui	oui
Thermostat de sécurité	oui	oui	oui

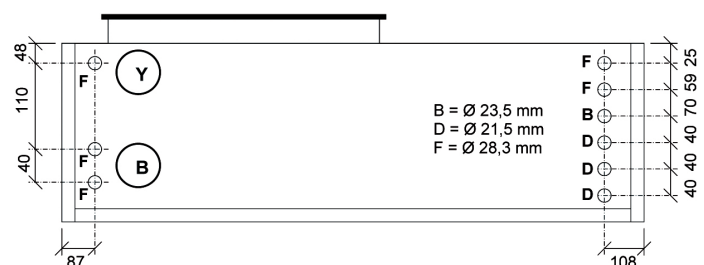
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Capacité à 30°C et 70%HR (l/h)	3,5	5	7
Débit d'air (m³/h)	700	1000	1400
Tension (V)	230/1/50	230/1/50 ou 380/3/50	230/1/50 ou 380/3/50
Consommation (kW)	1,5	2,2	2,6
Intensité nominale (A)	6 - 9,3	230 V	230 V
		10 - 15	11,5 - 18,2
		380 V	380 V
		4,1 - 5,4	3,4 - 6
Réfrigérant	R407C	R407C	R407C
Poids (kg)	104	109	134

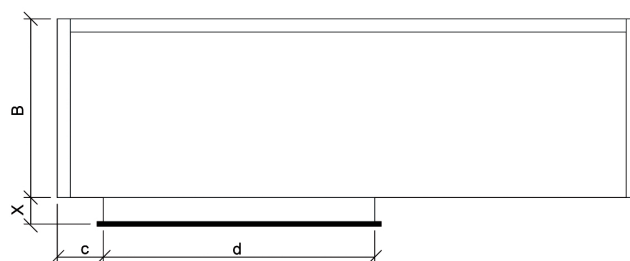
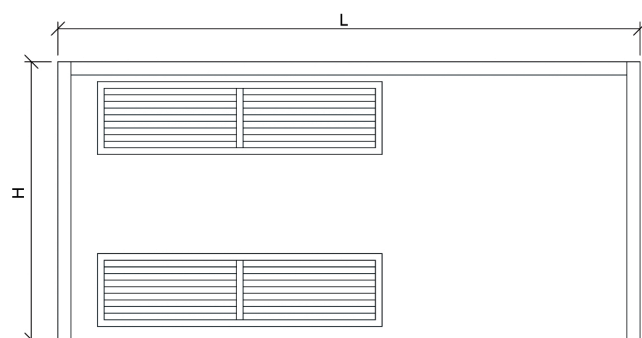
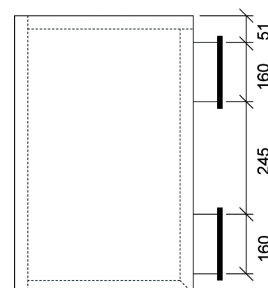
Déshumidificateurs d'air - Gamme encastrable

Dimensions - Version horizontale

Type d'appareil	L (mm)	B (mm)	H (mm)	c	d	X	B	C	Y
65 - 92M - 100	1 325	341	651	135	705	VAR	ø 1/2"	ø 15	ø 22
140 - 142M	1 530	341	651	135	905	VAR	ø 1/2"	ø 15	ø 22

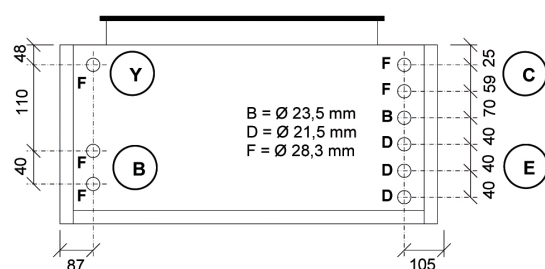


B = batterie à eau chaude
C = condenseur piscine
Y = évacuation
E = raccords électriques

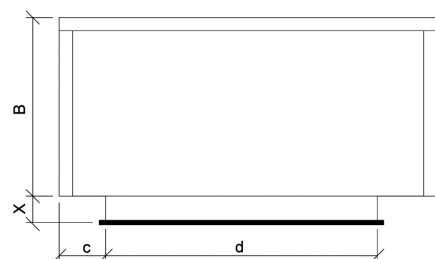
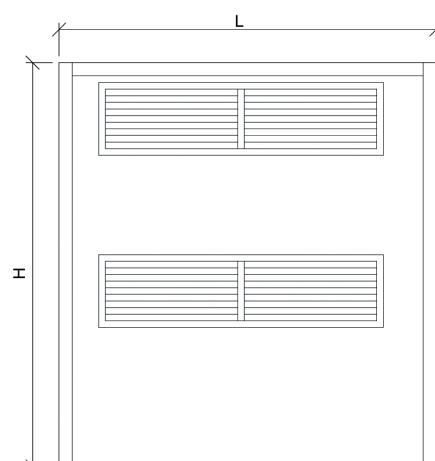
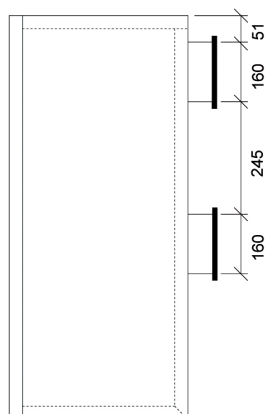


Dimensions - Version verticale "V"

Type d'appareil	L (mm)	B (mm)	H (mm)	c	d	X	B	C	Y
65V - 92MV - 100V	997	341	1 021	135	705	VAR	ø 1/2"	ø 15	ø 22
140V - 142MV	1 197	341	1 071	135	905	VAR	ø 1/2"	ø 15	ø 22



B = batterie à eau chaude
C = condenseur piscine
Y = évacuation
E = raccords électriques



Déshumidificateurs gainables > 1 000 à 1 400 m³/h

Applications : Piscines, usages professionnels et particuliers, Balnéo...

Gamme K 65 - K100 - K100/102 - K140/142

AVANTAGES PRODUITS

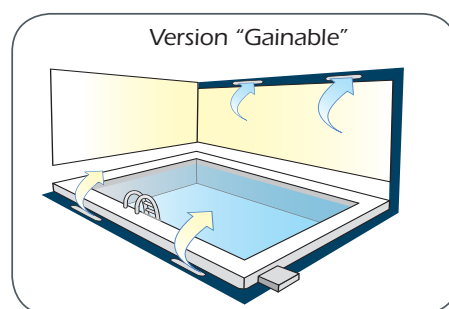
- ◆ Discret, silencieux, robuste
- ◆ 3 positions de soufflage au choix
- ◆ Grand débit d'air avec pression disponible
- ◆ Ventilateur intelligent adaptant son débit en fonction des pertes de charge du réseau (à partir de 2000m³/h)
- ◆ Possibilité d'installation à l'extérieur (en option)
- ◆ Chauffage du bassin (en option par condenseur sur eau)
- ◆ Rafraîchissement de l'air pour ambiance surchauffée (en option, nous consulter)

Version verticale "V"

Version horizontale



Version "Gainable"



GAMME « GAINABLE 1000 à 1400 m³/h »	K65		K100/K102		K140/K142
	AP601501		AP601502		AP601504
Modèle standard horizontal + batterie eau chaude + hygrothermostat mécanique d'ambiance	17,3 kW		17,3 kW		19,3 kW
	oui		oui		oui
Modèle standard horizontal + batterie eau chaude + vanne trois voies montée et câblée + hygrothermostat mécanique d'ambiance	oui		oui		oui
Modèle standard horizontal + résistance électrique avec commande de puissance montée et câblée + hygrothermostat mécanique d'ambiance	3 kW	6 kW	3 kW	6 kW	6 kW
	oui	oui	oui	oui	oui

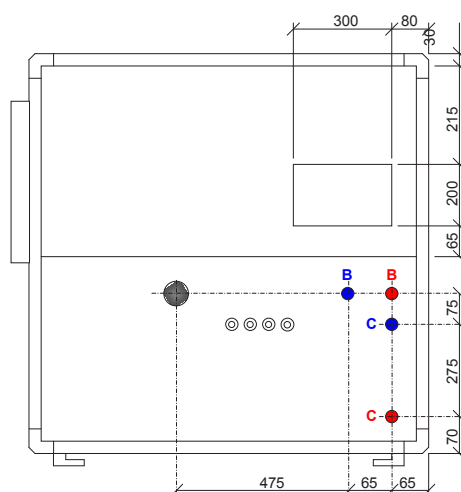
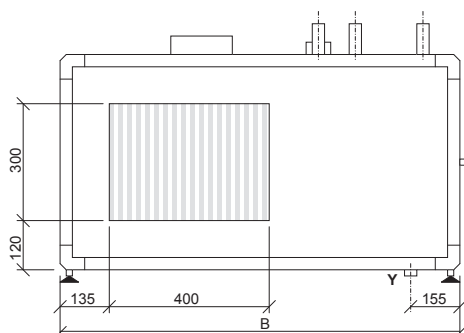
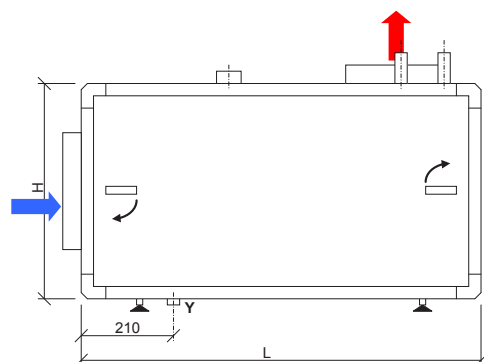
OPTIONS / ACCESSOIRES				
Option condenseur sur eau	3,6 kW	4,7 kW	6,6 kW	
	oui	oui	oui	
Plus value - Version verticale "V"	oui	oui	oui	
Socle hauteur 300 mm	oui	oui	oui	
Transformation reprise carré/rond	oui	oui	oui	
Transformation soufflage carré/rond	oui	oui	oui	
Carrosserie montage extérieur appareil horizontal	oui	oui	oui	
Carrosserie montage extérieur appareil vertical	oui	oui	oui	
Jonction hygrostat / hygrothermostat plusieurs appareils - Maître / Esclave	oui	oui	oui	
Thermostat de sécurité	oui	oui	oui	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES					
Capacité à 30°C et 70%HR (l/h)	3,5	5	7		
Débit d'air (m³/h)	1000	1200	1400		
Tension (V)	230/1/50	230/1/50 ou 380/3/50	230/1/50 ou 380/3/50		
Consommation (kW)	1,6	2,2	2,6		
Intensité nominale (A)	6 - 9,3	230 V	380 V	230 V	380 V
		10 - 15	4,1 - 5,4	11,5 - 18,2	3,4 - 6
Réfrigérant	R407C	R407C	R407C		
Poids (kg)	111	116	141		

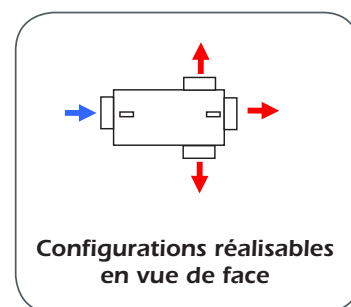
Déshumidificateurs gainables > 1 000 à 1 400 m³/h

Dimensions - Version horizontale

L (mm)	B (mm)	H (mm)	B	C	Y
1 000	1 000	540	ø 22	ø 15	ø 25

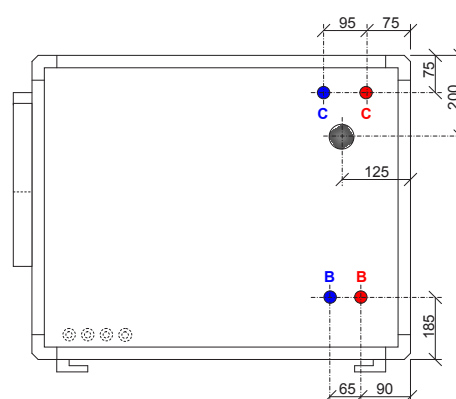
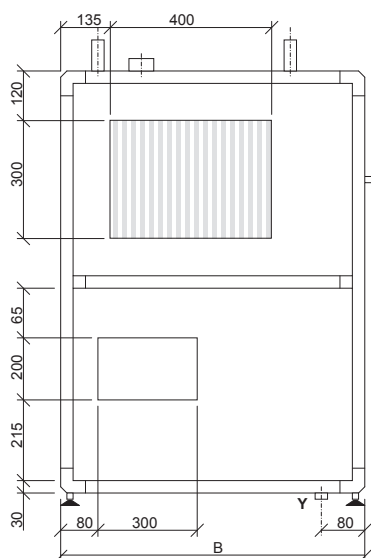
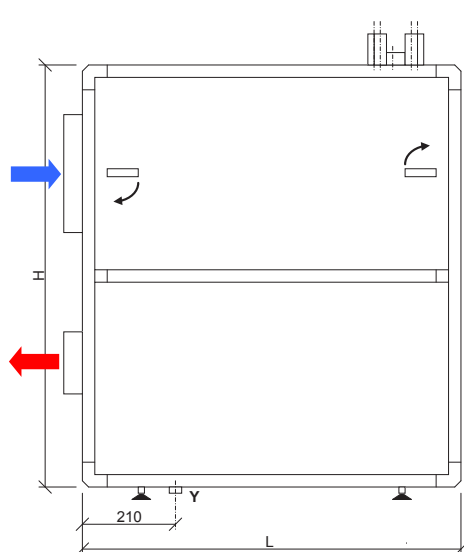


B = batterie eau chaude
C = condenseur piscine
Y = évacuation
 Raccordement air frais ø 80

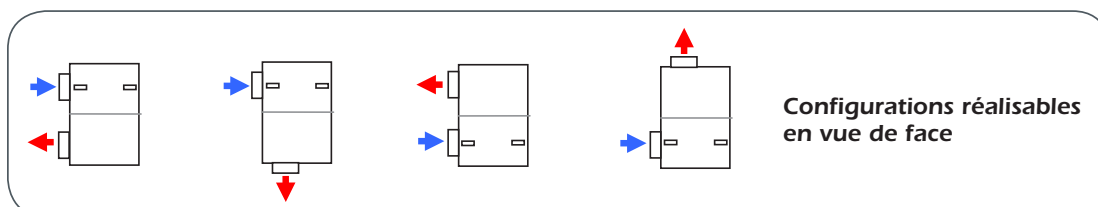


Dimensions - Version Verticale "V"

L (mm)	B (mm)	H (mm)	B	C	Y
850	760	1 050	ø 22	ø 15	ø 19



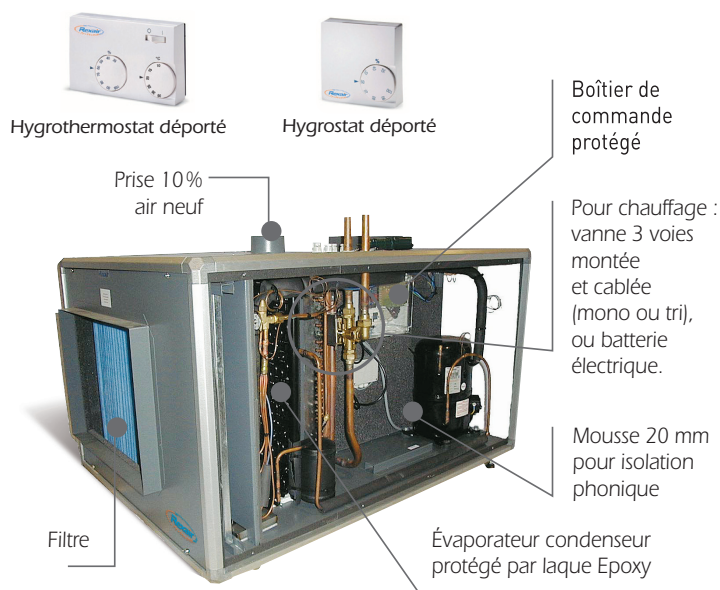
B = batterie eau chaude
C = condenseur piscine
Y = évacuation
 Raccordement air frais ø 80



Déshumidificateurs gainables > 2 000 à 2 500 m³/h

Applications : Piscines, usages professionnels et particuliers, Balnéo...

Gamme K 65/20 - K 100-102/20
K 140-142/20 - K 200-202/20



GAMME « GAINABLE 2000 à 2500 m ³ /h »	K65/20		K100-102/20		K140-142/20		K200-202/20	
	AP601511		AP601512		AP601514		AP601508	
Modèle standard horizontal + batterie eau chaude + hygrothermostat mécanique d'ambiance	32 kW		32 kW		32 kW		32 kW	
	oui		oui		oui		oui	
Modèle standard horizontal + batterie eau chaude + vanne trois voies montée et câblée + hygrothermostat mécanique d'ambiance	oui		oui		oui		oui	
Modèle standard horizontal + résistance électrique avec commande de puissance montée et câblée + hygrothermostat mécanique d'ambiance	9 kW	12 kW	9 kW	12 kW	9 kW	12 kW	9 kW	12 kW
	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui

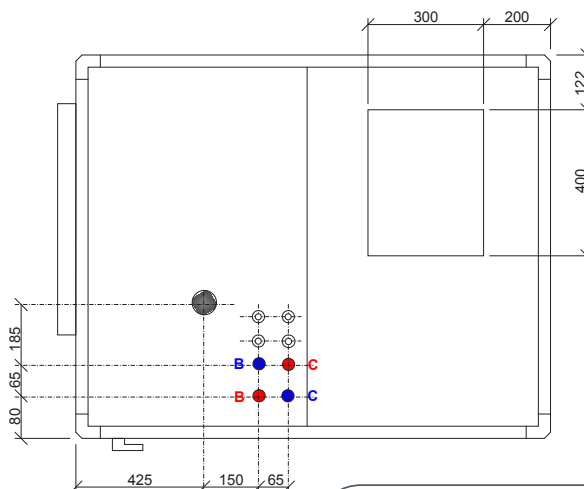
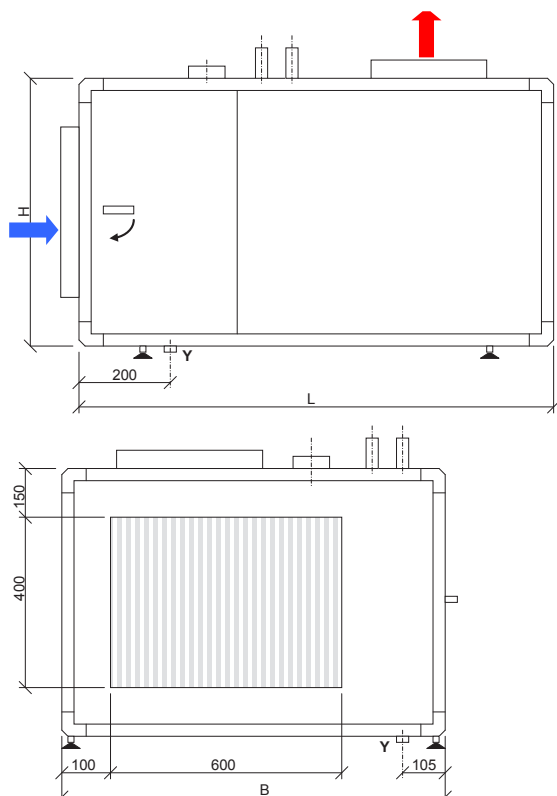
OPTIONS / ACCESSOIRES				
Option condenseur sur eau	3,6 kW	4,7 kW	6,6 kW	7,8 kW
	oui	oui	oui	oui
Plus value - Version verticale	oui	oui	oui	oui
Socle hauteur 300 mm	oui	oui	oui	oui
Transformation reprise carré/rond	oui	oui	oui	oui
Transformation soufflage carré/rond	oui	oui	oui	oui
Carrosserie montage extérieur appareil horizontal	oui	oui	oui	oui
Carrosserie montage extérieur appareil vertical	oui	oui	oui	oui
Jonction hygrostat / hygrothermostat plusieurs appareils - Maître / Esclave	oui	oui	oui	oui
Thermostat de sécurité	oui	oui	oui	oui

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES				
Capacité à 30°C et 70%HR (l/h)	3,5	5	7	10
Débit d'air (m³/h)	2000 à 2500	2000 à 2500	2000 à 2500	2000 à 2500
Tension (V)	230/1/50	230/1/50 ou 380/3/50	230/1/50 ou 380/3/50	230/1/50 ou 380/3/50
Consommation (kW)	1,6	2,2	2,7	3,4
Intensité nominale (A)	6 - 9,7	230 V	380 V	230 V
		10 - 15	4,1 - 5,4	10,5 - 18,6
Réfrigérant	R407C	R407C	R407C	R407C
Poids (kg)	143	148	180	198

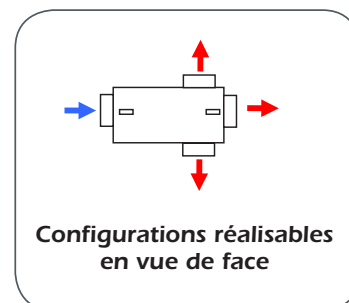
Déshumidificateurs gainables > 2 000 à 2 500 m³/h

Dimensions - Version Horizontale .../20

L (mm)	B (mm)	H (mm)	B	C	Y
1 340	950	700	ø 22	ø 15	ø 25

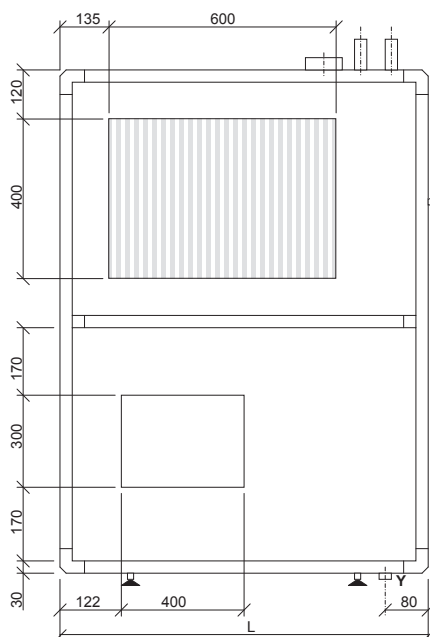
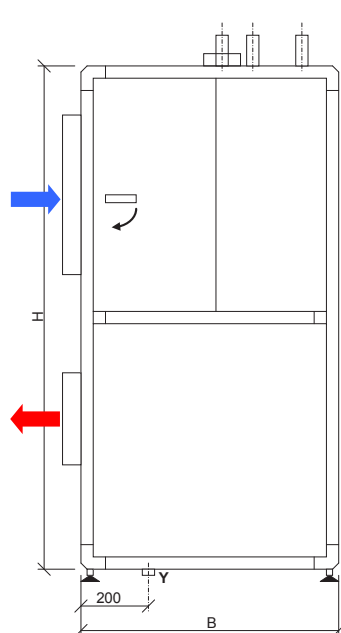


B = batterie eau chaude
C = condenseur piscine
Y = évacuation
● Raccordement air frais ø 100

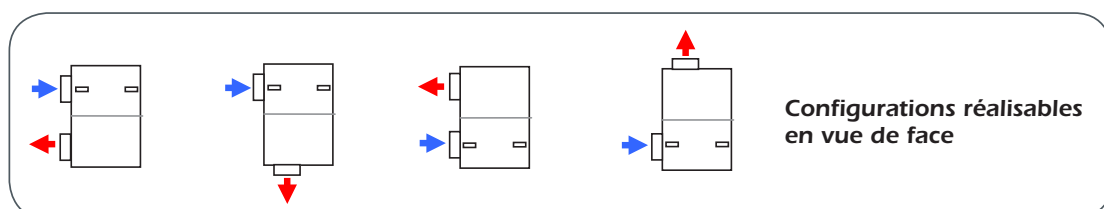
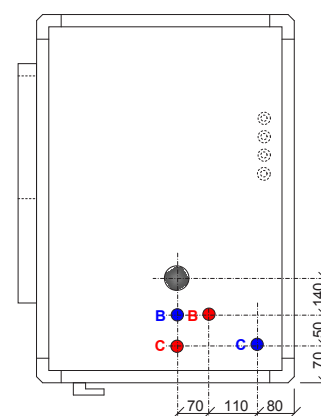


Dimensions - Version verticale .../20 "V"

L (mm)	P (mm)	H (mm)	B	C	Y
950	700	1 370	ø 22	ø 15	ø 25



B = batterie eau chaude
C = condenseur piscine
Y = évacuation
● Raccordement air frais ø 100

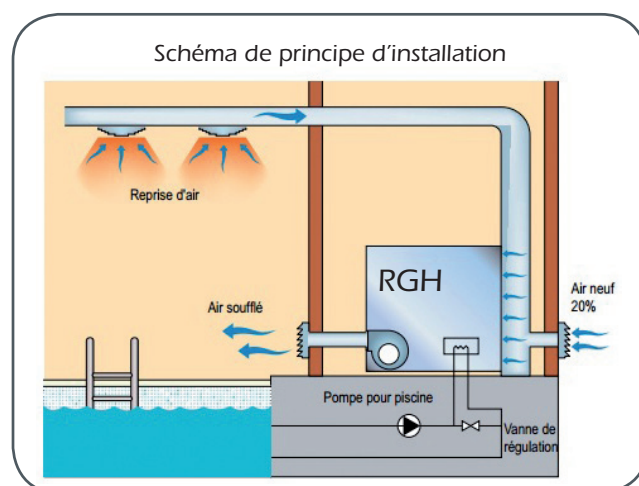


Applications : Piscines, usages professionnels et particuliers, Balnéo...

Gamme RGH 330 - RGH 400 - RGH 560
RGH 740 - RGH 940

AVANTAGES PRODUITS

- ◆ Très grande capacité de déshumidification
- ◆ Configuration verticale pour une installation dans des espaces restreints
- ◆ Isolation phonique
- ◆ Carrosserie acier galvanisé avec peinture époxy



GAMME "GAINABLE 3 800 à 8 200 m³ / h"

		RGH330	RGH400	RGH560	RGH740	RGH940
Modèle standard + batterie eau chaude + hygrothermostat d'ambiance		21 kW	21 kW	36 kW	46 kW	46 kW
		oui	oui	oui	oui	oui
Modèle standard + batterie eau chaude + vanne 3 voies + hygrothermostat d'ambiance		oui	oui	oui	oui	oui
		6 kW	6 kW	6 kW	6 kW	6 kW
Modèle standard + résistance électrique + hygrothermostat d'ambiance		oui	oui	oui	oui	oui
		12 kW	12 kW	12 kW	12 kW	12 kW
		oui	oui	oui	oui	oui

ACCESSOIRES

Condenseur sur eau		4,8 kW	5,7 kW	7,7 kW	10,2 kW	13,1 kW
		oui	oui	oui	oui	oui
Pompe de relevage condensats		-	-	oui	oui	oui
Soufflage en ligne		oui	oui	oui	oui	oui

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Capacité à 30°C - 70% Hr	l/h	13	16	21	28	35
Alimentation	V / Ph / Hz	400 / 3~N / 50				
Puissance maximum absorbée	kW	6,4	7,9	9,3	13,3	17,9
Intensité nominale (A)	A	17,6	19,6	20	26	32,3
Débit d'air	m ³ / h	3800	3800	5150	6850	8200
Réfrigérant		R407C				
Niveau sonore (à 1m)	dB(A)	67	69	72	73	74
Plages de fonctionnement	°C	15-36				
Dimensions	L x P x h (mm)	1004 x 635 x 1283			1630 x 1010 x 1410	
Poids	Kg	195	209	405	421	450



Version gainable

► 5 Modèles

► Débit d'air traité de 3 800 à 8 200 m³/h

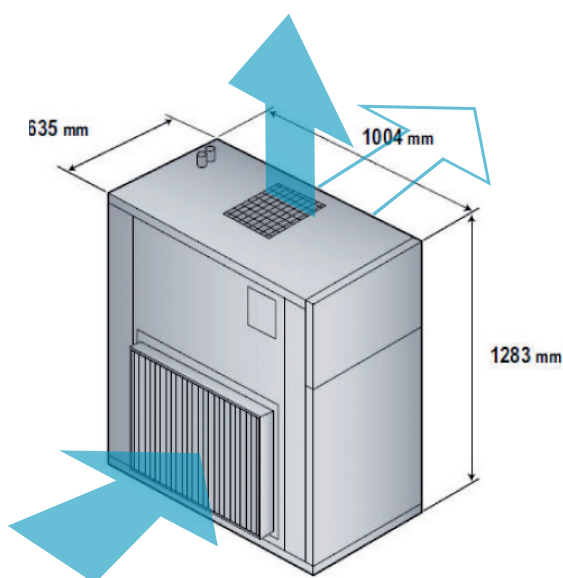
Les déshumidificateurs RGH sont des appareils de haute performance particulièrement adaptés à la piscine.

La configuration verticale des déshumidificateurs permet leur installation dans des espaces restreints. La série se compose de 5 modèles et couvre une plage de performance qui va de 330 à 937 l/24h.

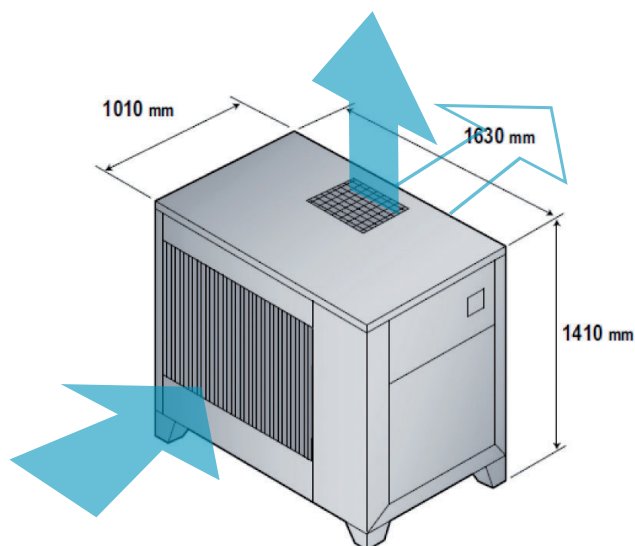
► Gaz réfrigérant R407C

► Régulation LCD

► Protection HP/BP



RGH330 / RGH400



RGH560 / RGH740 / RGH940

Applications : Piscines usage professionnels et particuliers.

Gamme DRY X015 - DRY X020
 DRY X028 - DRY X036
 DRY X042 - DRY X052
 DRY X060...



Les déshumidificateurs avec récupération énergétique de la série DRY X sont des appareils conçus pour garantir le contrôle de la température, de l'humidité, la récupération et le traitement de l'air, dans les piscines couvertes et dans d'autres applications avec un taux d'hygrométrie élevé. Les unités de la série DRY X peuvent fonctionner dans un environnement avec températures

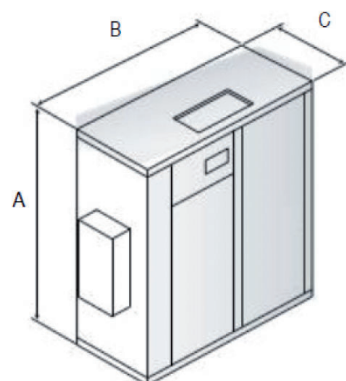
extérieures jusqu'à 36°C et sont capables de traiter jusqu'à 30% d'air extérieur. La série se compose de 7 modèles, et couvre un débit d'air qui va de 1 500 à 6000 m³/h d'air. L'utilisation de récupérateurs de chaleur à flux croisés avec double passage permet de diminuer de 20% à 30% la puissance électrique absorbée par l'unité, par rapport à un déshumidificateur traditionnel.

GAMME "GAINABLE 1 500 à 12 000 m³/h"

		DRY X015	DRY X020	DRY X028	DRY X035	DRY X042	DRY X052	DRY X060
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES								
Capacité de déshumidification (1)	l/h	9,3	12,1	18,5	23	24,5	31,1	37,8
Alimentation	V/Ph/Hz	400/3~+N/50						
Puissance nominale absorbée	kW	1,97	2,54	3,44	5,27	5,86	7,74	9,94
Batterie eau chaude	kW	18	23	28	33	53	64	70
Débit d'air	m³/h	1500	2000	2800	3500	4200	5200	6000
Pression disponible	Pa	200	200	200	200	200	200	200
Débit d'air externe max.	m³/h	450	600	845	1050	1260	1560	1800
Réfrigérant		R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A	R410A
Niveau sonore (à 1 m)	dB(A)	63	63	66	66	68	69	69
Plages de fonctionnement	°C	10-36	10-36	10-36	10-36	10-36	10-36	10-36

(1) Température ambiante 30°C, humidité relative 60%, air externe 30%

DRY X > Centrale de traitement d'air double flux > 1 500 à 12 000 m³/h

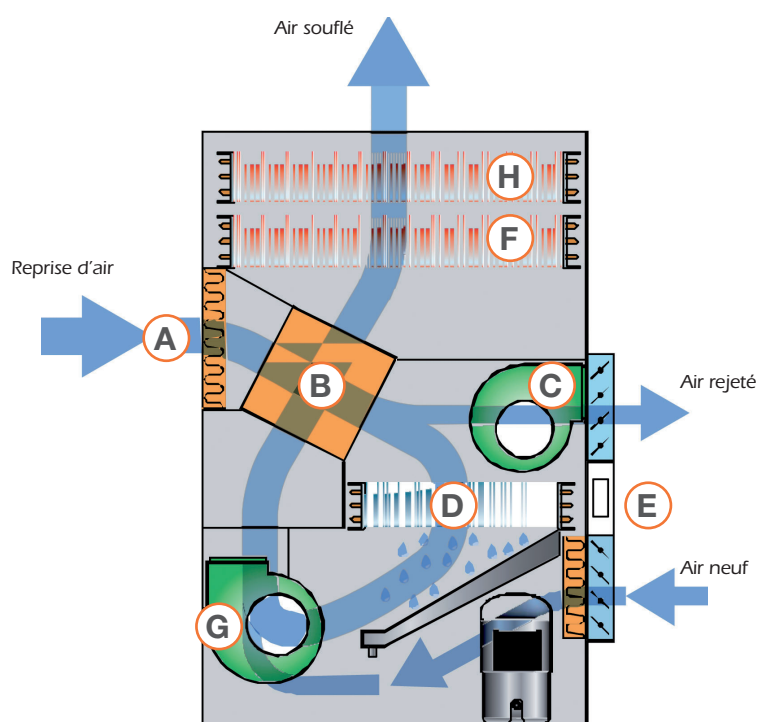


DRY X

Mod.	A (mm)	B (mm)	C (mm)	Kg
015	1 770	1 000	640	290
020	1 770	1 000	640	305
028	1 850	1 500	750	400
035	1 850	1 500	750	420
042	1 950	1 950	1 250	570
052	1 950	1 950	1 250	590
060	1 950	1 950	1 250	620

Au-delà nous consulter

Principe de fonctionnement



L'air de reprise, chaud et humide, passe par le filtre (A) et à travers le premier côté du récupérateur énergétique (B). A ce point une partie de l'air (de 0% à 30 %) est éliminée par le ventilateur d'expulsion (C), pendant que le reste de l'air passe à travers l'évaporateur froid (D) où il est séché et mélangé avec de l'air neuf (de 0% à 30%). Il retourne ensuite dans le récupérateur énergétique pour le deuxième passage où, par la présence d'air chaud de l'autre côté, il est réchauffé. Le débit d'air passe aussi à travers le condenseur (F) où il est de nouveau réchauffé et définitivement envoyé dans la piscine. Dans le cas où la température de l'air n'est pas suffisamment élevée, la batterie à eau chaude (H) peut être utilisée.

Centrales de déshumidification

Applications : Grands bassins - Hôtels
Campings - Piscines municipales...

Gamme KS

Principe de fonctionnement

Appareils construits sur mesure avec une importante capacité de déshumidification et des débits d'air pouvant aller jusqu'à 36 000 m³/h.

Ces appareils peuvent être équipés d'un condenseur extérieur, leur permettant de fonctionner pratiquement comme un climatiseur ou un condenseur à eau. Avec leur grande puissance de chauffage, les séries spéciales sont la solution pour traiter de grands volumes. Ces appareils peuvent être équipés de clapets de mélange modulants pour un apport d'air neuf de 0 à 50%.

Domaines d'application

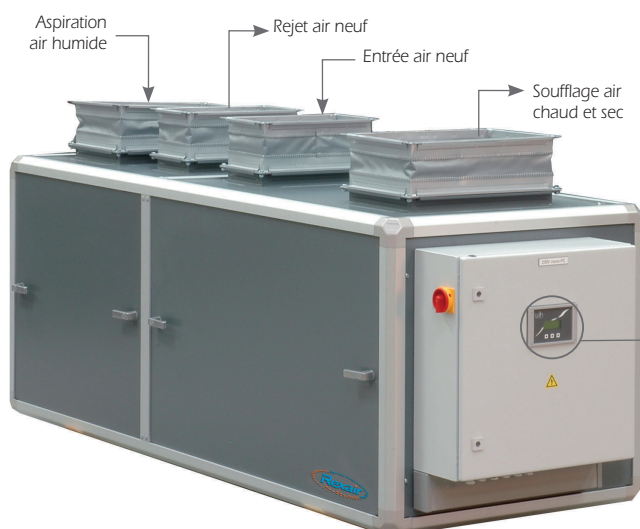
Utilisés pour de grands locaux, on retrouve ces appareils dans les piscines municipales, stockages de papiers, denrées alimentaires, génie civil, armée, etc.

Options

- Batterie eau chaude.
- Batterie électrique.
- Condenseur à eau.
- Condenseur extérieur.
- Clapets de mélange air neuf/air recyclé.
- Récupérateur sur air extrait.
- etc.

- ◆ CTA sur mesure.
- ◆ Plus de puissance.
- ◆ R 407 C
- ◆ Clapets de mélange modulants pour une économie d'énergie de 20 à 40%.
- ◆ Processeur digital hautes performances.

AVANTAGES PRODUITS



Coffret électrique avec affichage digital

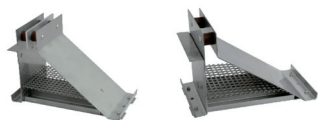
MODÈLE		KS 280	KS 400	KS 480	KS 570	KS 760	KS 860	KS 960	KS 1150	KS 2000	KS 3000
Capacité de déshumidification à 30 °C/70 % Hr	L/h	11,83	16,06	20,16	23,54	30	33,5	36,4	42,28	76	123
Capacité avec 50 % air frais (8°C/80 % Hr)	L/h	22	31	39	45	59	66	88	110	157	219
Débit d'air possible	m³/h	3 590	4 900	7 180	7 180	9 250	11 500	11 500	15 000	24 000	36 000
ou	m³/h	4 900	7 180	9 250	9 250	11 500	15 000	15 000	20 000	36 000	—
ou	m³/h	7 180	9 250	11 500	11 500	15 000	—	20 000	24 000	—	—
ou	m³/h	—	—	—	—	—	—	24 000	—	—	—

Accessoires aérauliques

Fourniture des éléments et assistance dans l'élaboration de votre réseau aéraulique



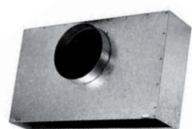
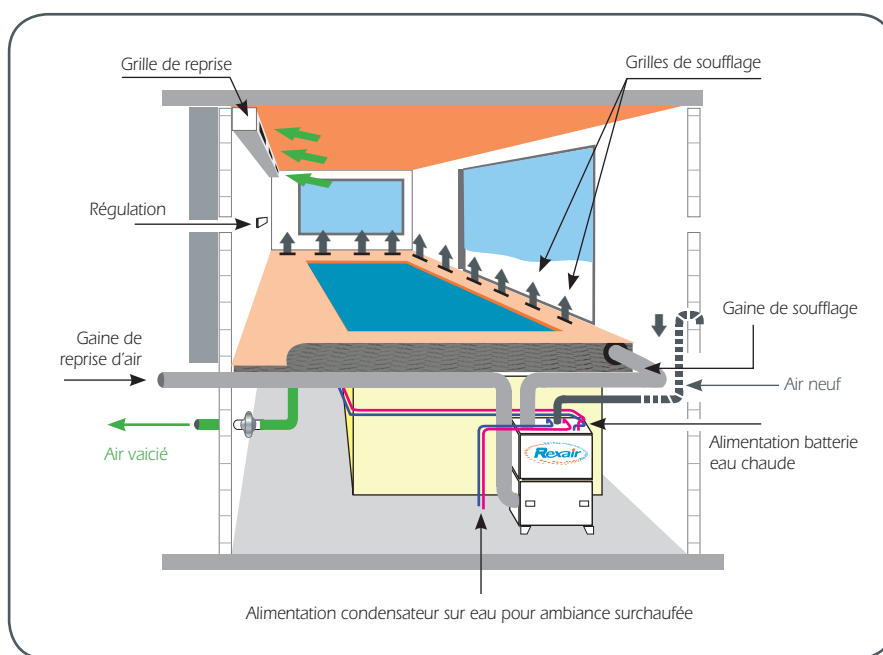
Grille de soufflage de sol



Grille de soufflage à fente



Grilles d'aspiration à quadrillage ou ailettes



Plénin



Manchette de raccordement



Réduction



Té



Gaine spiralee



Gaine souple

Désignation	Matière
DIFFUSION DE L'AIR	
Grille de soufflage de sol (débit de 50 à 650 m³/h) Longueur 600 à 1500 mm / Largeur 50 à 100 mm	Aluminium anodisé
Grille de soufflage à fente - Configuration sur demande	Aluminium anodisé
Grille d'aspiration à ailettes inclinées (débit de 700 à 3000 m³/h) Longueur 600 à 1000 mm / Hauteur 300 à 600 mm	Aluminium anodisé
Grille d'aspiration à quadrillage (débit de 700 à 3000 m³/h) Longueur 600 à 1000 mm / Hauteur 300 à 600 mm	Aluminium anodisé
Registre de réglage du débit	Aluminium anodisé
Cadre à sceller	Aluminium anodisé
Piquage rectangulaire	Galva
Boîte à bouche	Galva
GAINES & ACCESSOIRES	
Gaine Galva spirale Ø315 mm / Ø400 mm / Ø500 mm / Ø630 mm par 3 m	Galva spirale
Coude à 90°	Galva
Coude à 45°	Galva
Raccord mâle	Galva
Raccord femelle	Galva
Té à 90°	Galva
Bouchon	Galva
Picage express 90°	Galva
Réduction conique	Galva
Gaine souple Ø125 mm / Ø160 mm / Ø200 mm / Ø315 mm / Ø355 mm / Ø400 mm / Ø450 mm par 10 m	Aluminium
ACCESSOIRES DE POSE	
25m de feuilards de suspension largeur 20 mm	
Cartouches de mastic	
Rouleaux de bande aluminium largeur 50 mm	
Pattes de suspension Ø8mm avec rondelles et plots caoutchouc	

Générateurs de vapeur pour hammams

Applications : Hammams usages professionnels et privés

Gamme RHVAP – de 4kg à 45kg

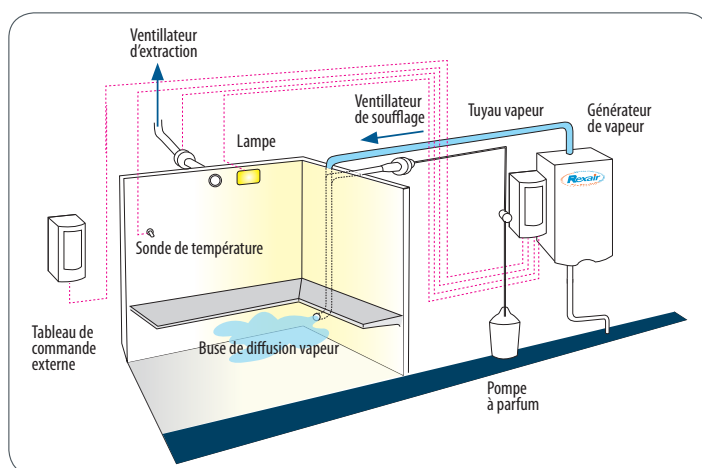
Principe de fonctionnement

Les générateurs de vapeur RH produisent la vapeur destinée à la cabine, alimentent et contrôlent tous les accessoires, afin d'assurer tout le confort nécessaire. La puissance de la vapeur s'ajuste automatiquement à la demande d'énergie de la cabine.



- ◆ Régulation proportionnelle
- ◆ Maintien de la température constante
- ◆ Programmation de la pompe à parfum
- ◆ Programmation des ventilateurs et de la lumière
- ◆ Commande à distance

AVANTAGES PRODUITS



MODELE	RH422/434	RH822/834	RH1534	RH2364	RH3264	RH4564
Rendement de vapeur	4 kg/h 230 V 4 kg/h 400 V	8 kg/h 230 V 8 kg/h 400 V	15 kg/h 400 V	23 kg/h 400 V	32 kg/h 400 V	45 kg/h 400 V
Volume cabine traité (m³)	3	6	15	22	32	45
Puissance nominale (kW)	3	6,1	11,4	17,5	24,3	34,2
Alimentation	230 V/400 V	230 V/400 V	400 V	400 V	400 V	400 V

ACCESSOIRES (Tarif HT)

Pompe à parfum	oui
Injecteur de parfum - 22 mm / 4 - 8 kg	oui
Injecteur de parfum - 35 mm / 15 - 45 kg	oui
Tuyau pour pompe à parfum (au mètre)	oui
Ventilateur de soufflage diam 100 mm 45 W 230V	oui
Ventilateur d'extraction diam 100 mm	oui
Sonde de température câble 3 m	oui
Sonde de température câble 10 m	oui
Buse de diffusion vapeur blanche 4-8 kg	oui
Buse de diffusion vapeur blanche 15 - 23 kg	oui
Tuyau vapeur mou - 35 ID (au mètre)	oui
Tableau de commande externe	oui
Câble pour tableau de commande (au mètre)	oui



Demande d'ouverture de compte

**Merci de nous retourner le présent document par fax au 01 34 04 19 20
accompagné d'un RIB ainsi que d'un KBIS.**

Nom / Raison sociale :

Forme juridique : Capital :

SIREN : Code APE :

Adresse de facturation

Adresse :

.....

Ville : CP :

Tél : Fax : Email :

Adresse de livraison

Adresse :

.....

Ville : CP :

Tél : Fax : Email :

N° de TVA intracommunautaire : FR

Référence bancaire

Code Banque :

Code Guichet :

N° de compte :

Clé :

Domiciliation :

La société mentionnée ci-dessus s'engage à régler la société REXAIR selon les conditions définies préalablement, dans un délai qui ne pourra pas excéder 30 jours fin de mois. Par le présent document, le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et en accepter les termes pour une durée indéterminée.

Fait à :

Le :

Nom et qualité du signataire :

Conditions générales de vente

Article 1 – Application et opposabilité des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente sont adressées ou remises à chaque personne souhaitant passer commande de produits de la société REXAIR (ci-après respectivement les Produits et REXAIR).

Toute passation de commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur (ci-après le client) aux dispositions qui y figurent dans leur intégralité, à l'exclusion de tous autres documents commerciaux tels que prospectus, catalogues émis par REXAIR et informations figurant sur son site www.rexair.fr qui n'ont qu'une valeur indicative et peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis pour tenir compte de l'évolution technique ou des conditions économiques.

Toute passation de commande implique de la part du Client la renonciation à ses propres Conditions Générales d'Achats, y compris les conditions syndicales. Ainsi, toutes dispositions contraires aux présentes conditions générales de vente, y compris celles figurant dans les conditions générales d'achat ou dans la commande du Client, seront inopposables à REXAIR quel que soit le moment où elles auront pu être portées à sa connaissance, sauf acceptation formelle et écrite de REXAIR.

Le fait que REXAIR ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Article 2 – Traitement des commandes

Les commandes ne peuvent être considérées comme acceptées par REXAIR que lorsqu'elles ont été confirmées par elle, sous la forme d'un accusé de réception. Le Client est néanmoins lié immédiatement par sa commande. Toute commande téléphonique passée par le Client doit impérativement faire l'objet d'une confirmation écrite de celui-ci. Le Bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé sans l'accord de REXAIR.

Article 3 – Annulation de la commande

Une commande ne peut donner lieu à annulation de la part du Client sauf accord écrit de REXAIR et pour autant que la demande aux fins d'annulation soit parvenue par écrit à REXAIR au plus tard quinze jours avant la date de la livraison.

Si REXAIR accepte l'annulation de la commande, elle se réserve le droit de facturer les frais et débours induits par cette annulation.

Si REXAIR n'accepte pas l'annulation de la commande, les acomptes éventuellement versés par le Client sont conservés par REXAIR, sans préjudice des droits de REXAIR de réclamer tout dommage-intérêts en compensation du préjudice subi du fait de cette annulation.

Article 4 – Modifications des produits

Dans le but d'améliorer la sécurité ou d'opérer des mises en conformité avec la réglementation, REXAIR se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'elle juge utile à ses Produits et se réserve également le droit de modifier sans avis préalable les modèles définis dans ses prospectus ou catalogues, sans obligation de modifier les Produits précédemment livrés ou en cours de commande.

Toutefois, après passation de la commande, le Client est en droit de demander les références des fiches techniques en vigueur avec des produits commandés, pour les consulter sur le site INTERNET de REXAIR. REXAIR s'engage à livrer des produits conformes à ces fiches techniques.

Article 5 – Livraison

5.1 Délais

Les livraisons sont opérées sous réserve des stocks disponibles. REXAIR est autorisée à procéder à des livraisons globales ou partielles. Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif par REXAIR. S'ils ne peuvent être respectés pour quelque cause que ce soit, REXAIR s'engage à en informer le plus rapidement possible le Client. En cas de livraisons partielles, REXAIR pourra procéder à une facturation fractionnée.

Les dépassements de délais de livraison ne peuvent entraîner ni annulation de commande, ni pénalité de retard, indemnité ou dommages-intérêts.

REXAIR est déchargé de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison

- dans le cas où le Client n'a pas respecté ses propres engagements
- en cas de force majeure au sens de l'article 13 ci – après
- en cas de pénurie de matière première

5.2 Transport et risques

Pour la France métropolitaine (hors corse), les Produits sont livrables « matériel livré non déchargé ». Ils voyagent aux risques et périls du Client.

Pour l'étranger, les ventes des Produits sont conclues REXAIR rendu frontière (INCOTERM CCI, EDITION 2000- Publication n°560)

Nonobstant l'application de la clause de réserve de propriété mentionnée à l'article 12, le transfert des risques sur les Produits a lieu dès la livraison.

Article 6 – Réception

Concernant les livraisons et plus particulièrement les livraisons convenues entre le Client et REXAIR en vertu de l'article 5.2, le Client s'engage à signer tous documents du transporteur de REXAIR justifiant de la réalité et de l'horaire de ces livraisons, ainsi qu'à apposer de façon claire sur ces documents : son nom, prénom et qualité ainsi que le cachet de sa société, de son établissement ou de tout organisme pour lequel il travaille ou, lorsque cela lui est matériellement impossible, à indiquer le nom de cette société, de cet établissement ou de cet organisme.

Le Client ou son mandataire, est tenu de vérifier l'état apparent des colis, leur nombre et les références des produits portés sur les emballages. Il est tenu d'effectuer, s'il y a lieu, ses réserves (y compris pour retard) au transporteur au moment de la livraison.

Ces réserves seront consignées sur le bon de livraison et sur la lettre de voiture.

En cas de réserves, le Client devra informer REXAIR dans les 24 heures et devra, conformément au Code de Commerce, confirmer ses réserves au transporteur par lettre recommandée avec avis de réception dans les trois jours ouvrables à compter de la date de livraison. Faute d'effectuer ces démarches, le Client perdra tous ses droits à réclamation du chef des réserves, et les conséquences pouvant en résulter pour REXAIR pourront lui être débitées.

Sans préjudice des dispositions ci-dessus à prendre vis-à-vis du transporteur, les réclamations sur les vices apparents des Produits livrés par rapport aux Produits commandés doivent être formulées, par le Client, par écrit, dans les 72 heures suivant la date de leur livraison avec indication de la nature des anomalies constatées et du numéro de carton d'emballage des Produits concernés. Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des vices ou anomalies constatés. Celui-ci devra laisser à REXAIR toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices, anomalies ou non-conformités et pour y porter remède. Il s'abstiendra d'intervenir ni tiers à cette fin, Toute réserve non formulée dans les conditions précitées ne sera pas prise en compte.

Article 7 – Retours de produits

7.1 Approbation

Tout retour de Produits doit faire l'objet d'un accord préalable écrit de REXAIR.

7.2 Délais d'information

Les demandes de retour de Produits doivent être formulées par courrier dans un délai maximum de 30 jours après réception du matériel par le Client, le document du transporteur valide par le Client faisant foi, selon les termes de l'article 6 ci-dessus.

7.3 Transport

Seuls les cas suivants seront exonérés de la participation aux frais de transports :

- livraison par REXAIR d'un matériel différent de celui indiqué sur la commande du client.
- livraison par REXAIR à une adresse différente de celle figurant sur la commande client.
- matériel reçu abîmé chez le Client, lorsque des réserves auront été émises selon l'article 6 – Réception ci-dessus.

7.4 Quote-part de frais restant à la charge du Client

En plus de la participation forfaitaire aux frais de transports définie à

l'article 7.3 ci-dessus, le remboursement de tout matériel retourné hors de son emballage d'origine, ou après avoir été mis en service, fera l'objet d'une décade de 30% par rapport au prix facturé d'origine.

7.5 Remboursement

Tout retour accepté par REXAIR, après vérification qualitative et quantitative des Produits, entraînera l'envoi d'un avoir au Client, après déduction éventuelle de la participation financière au frais de transport définie à l'article 7.3 ci-dessus et de la quote-part de frais restant à la charge définie à l'article 7.4 ci-dessus

Tout retour non autorisé par REXAIR selon les modalités décrites à l'article 7.1 ci-dessus ne sera pas remboursé.

Article 8 – Garantie contractuelle

8.1 Étendue et modalités

Les produits sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de un an à compter de la date de facturation au Client, à l'exception des accessoires et des pièces détachées, matériel RENDU FRANCO EN NOS ATELIERS.

Les interventions, remises en état et remplacement de pièces ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de la garantie Au titre de la garantie, la seule obligation pesant sur REXAIR sera, à son choix, de remplacer ou de réparer le ou les Produits ou l'élément reconnu défectueux par ses services. Les frais de déplacement restent à la charge du Client.

La facture délivrée au Client par REXAIR comportant la référence exacte du Produit tient lieu de garantie.

Lorsqu'un Client invoquera cette garantie, il devra impérativement adresser à REXAIR copie de cette facture.

8.2 Exclusions

La garantie n'inclut pas les frais de main d'œuvre. Son également exclus de la garantie les pièces d'usure, les pièces de verre ou matériel plastique, le fluide frigorigène, les réparations ou remplacement de pièces rendu nécessaire par le montage, l'installation ou l'utilisation incorrecte des Produits, les modifications réalisées autrement que par les services de REXAIR, un mauvais branchement, une alimentation électrique défectueuse, le défaut d'entretien, l'utilisation d'antigel autres que ceux recommandés par REXAIR, les détériorations subies en cours de transport, même en cas d'expédition en port payé.

CE QUI PRÉCÈDE CONSTITUE L'INTÉGRALITÉ DE LA GARANTIE ACCORDÉE PAR REXAIR.

Article 9 – Tarifs

Les Produits sont fournis au prix figurant au barème de prix en vigueur au moment de la passation de la commande. Le barème de prix sera remis au Client à sa demande. REXAIR se réserve la possibilité de modifier ce barème de prix à tout moment à condition d'en informer le Client dans les meilleurs délais, et sous réserve d'observer un préavis d'un mois pour l'application de ce nouveau tarif.

Quel que soit le montant de la commande, les prix s'entendent nets hors taxes et matériel livré France métropolitaine non déchargé. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application de la législation ou réglementation française, européenne, du pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du Client.

Lorsque en vertu de l'article 7-Retours de Produits, le client aura obtenu l'accord de REXAIR pour un retour de Produit, une participation forfaitaire au frais de livraison restera à la charge du client selon le barème en vigueur, en dehors des cas prévus à l'article 7.3 Transport.

Article 10- Facturation

Une facture est établie pour chaque livraison.

Article 11 – Paiement

11.1 Modalités

Nos factures sont payables au plus tard à 45 jours fin de mois conformément à la loi de modernisation de l'économie du 04 août 2008.

11.2 Retards ou défaut

En cas de retard de paiement, REXAIR pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date d'échéance figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues seraient payées après cette date. Ces pénalités pour retard de paiement seront calculées par application d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France. Elles seront exigibles dès l'établissement d'un mise en demeure y afférente. Les frais d'impayés bancaires sont facturés au Client sur la base de 40 euro HT par impayé. Le Client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels. En cas de défaut de paiement quarante huit-heures après une mise en demeure, la vente sera résolue de plein droit si bon semble à REXAIR qui pourra demander, en référé, la restitution des Produits, sans préjudice de tout autre dommage-intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause, mais aussi, toutes les commandes impayées antérieures à la date de la mise en demeure, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison, que leur paiement soit échu ou non, et toutes les commandes postérieures à la date de mise en demeure, qu'elles aient fait l'objet ou non d'un versement d'acompte (dans ce cas, l'acompte sera conservé par REXAIR)

En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure préalable.

11.3 Suspension et compensation des paiements

En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord préalable et écrit de REXAIR.

11.4 Exigence de garanties ou règlement

Toute détérioration de la situation financière ou commerciale d'un client, ou de son crédit communiqué par les sociétés d'informations financières, ou tout défaut de paiement constaté par REXAIR, pourra justifier la résiliation immédiate et sans préavis ni justification, de tout délai de règlement accordé par REXAIR, et l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant ou par traite payable à vue, avant l'exécution des commandes reçues et à venir.

Article 12 – Réserve de la propriété

12.1 Étendue

LE TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ DE LA CHOSE VENDUE EST SUBORDONNÉ AU PAIEMENT PAR LE CLIENT DU PRIX À L'ÉCHÉANCE OU AUX ÉCHÉANCES CONFORMÉMENT À LA LOI DU 12 MAI 1980.

De convention expresse, les contrats de vente de REXAIR sont toujours conclus sous la condition résolutoire du paiement total par le Client à l'échéance aux échéances fixées.

Il est toutefois entendu que la simple remise d'un titre créant une obligation de payer, traite ou autre, ne constitue pas un paiement au sens de la présente clause, la créance originaire de REXAIR sur le Client subsistant avec toutes les garanties qui y sont attachées, y compris la réserve de la propriété jusqu'à ce que ledit effet de commerce ait été effectivement encaissé par REXAIR. Les stipulations ci-dessus ne font pas obstacle dès la livraison des Produits, au transfert au Client des risques de perte ou de détérioration desdits Produits soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

12.2 Modalités

Le Client prendra toutes les dispositions pour que les Produits vendus restent parfaitement identifiants et individualisés comme étant la propriété de REXAIR jusqu'au paiement intégral du prix.

En cas de saisie ou de toute autre intervention d'un tiers sur les produits, le Client devra impérativement informer REXAIR sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits.

Le Client pourra être autorisé dans le cadre de l'exploitation normale de son établissement, à revendre les Produits livrés. Toutefois, il s'oblige, en cas de revente, à informer les sous-acquéreurs que ledits Produits sont grevés d'une clause de réserve de propriété et à avertir REXAIR de cette cession afin qu'il puisse préserver ses droits, et le cas échéant, exercer une revendication

sur le prix de revente à l'égard du sous-acquéreur.

Le Client s'interdit par contre de donner les Produits en gage, et de transférer la propriété à titre de garantie. L'autorisation de revente ci-dessus mentionnée est retirée automatiquement en cas de cessation de paiement, de redressement ou de liquidation judiciaire.

A défaut de paiement par le Client d'une fraction du prix à l'une des échéances convenues, la vente est résiliée de plein droit si REXAIR le souhaite. REXAIR se réserve le droit de procéder, ou de faire procéder par tout mandataire désigné à cet effet, après envoi au Client d'une simple lettre recommandée avec accusé de réception, à la reprise des Produits impayés, sans préjudice de tout autre voie de recours.

Nonobstant toute clause contraire, la présente clause de réserve de propriété est opposable au Client ainsi qu'aux autres créanciers, conformément aux dispositions de l'article 1621-122 al. 2 du code du commerce.

Article 13 – Force majeure

REXAIR n'est pas tenue responsable des retards ou manquements sont occasionnés par un événement de force majeure.

Constitue un événement de force majeure tout événement, dont REXAIR ne pouvait raisonnablement empêcher ou prévenir les effets dans l'exercice d'une gestion normale et de nature à faire obstacle à l'exécution de ses obligations, tels que (sans que cela soit limitatif) les graves, totales ou partielles, internes ou externes, la défaillance d'un fournisseur, l'incendie, les inondations, les explosions, les catastrophes naturelles, les décisions gouvernementales ou judiciaires, les conflits armés, les insurrections, les embargos.

Article 14 – Obligations de REXAIR

14.1 Qualité des contractants

REXAIR et le Client se reconnaissent mutuellement comme professionnels des produits vendus par REXAIR.

14.2 Offres

Les offres (parfois nommés devis), et les conseils communiqués par REXAIR sont établis sur les seules informations qui lui sont transmises par le Client. En absence de certaines données nécessaires, REXAIR pourra prendre en compte certains paramètres standards qui sont mentionnés dans les offres ou devis.

Toute modification des paramètres ayant servi de base aux offres peut donner lieu, dans un sens ou dans un autre, à une modification desdites offres.

Le fait pour le Client, de passer commande à REXAIR sur la base d'une offre, vaut validation par le Client des paramètres ayant servi à la bâtir.

REXAIR ne pourra être tenue pour responsable de conséquences dommageables de spécifications émises sans son accord préalable, ou qui ne lui seraient pas soumises, ou qui seraient modifiées sans qu'elle en ait connaissance.

14.3 Vente de produits standards et aptitude à la fonction

Les produits vendus par REXAIR sont des produits standards dont les spécifications techniques sont prédéfinies par REXAIR préalablement à la demande du Client, et qui sont caractérisés dans ses catalogues et documents techniques consultables à tout moment sur son site INTERNET professionnel. Ainsi, REXAIR n'est tenu que de la conformité de ses produits par rapport aux spécifications de ses offres ou de ses documents techniques.

Sauf dans les cas où il résulte des documents contractuels et que REXAIR a une connaissance approfondie des modalités d'utilisation des produits vendus, LE CLIENT EST TOUJOURS RESPONSABLE DU CHOIX DU PRODUIT ET DE L'ADÉQUATION ENTRE LE PRODUIT ET LES RÉSULTATS ATTENDUS PAR L'UTILISATEUR FINAL.

14.4 Montage

REXAIR vend des produits dont elle n'assure pas le montage. Ces produits sont destinés à être montés par des professionnels qui doivent respecter la réglementation et les règles de l'art.

Le monteur non professionnel agit sous sa seule responsabilité.

14.5 Obligation de renseignement et de conseil

REXAIR est à la disposition du Client pour l'informer sur toute caractéristique particulière des matériels qu'il vend.

Corrélativement, il est de la responsabilité du Client d'informer l'Utilisateur final de toutes ces caractéristiques, y compris de certains désagréments et sensations d'inconforts possibles tels que le bruit, le débit d'air, les variations de températures, etc. REXAIR est à sa disposition pour l'aider dans cette tâche.

Du fait de la revente des produits REXAIR par le Client, ce dernier :

- a, vis-à-vis de son propre client toutes les obligations nées de l'application du Code Civil, notamment en matière de conseil.
- fera son affaire personnelle des recours de ses propres clients.
- devra communiquer sous sa responsabilité, à ses propres clients les documents d'accompagnement (notices techniques, notice de montage, etc...) que REXAIR fournit avec ses produits.

En tout état de cause, tous les renseignements communiqués par REXAIR, pour ce qui concerne l'adéquation besoins/ produit le sont à titre indicatif, et il appartient au Client ou au Maître d'ouvrage de faire établir une étude ad hoc par un bureau d'études spécialisé.

14.6 Documents d'accompagnement

Tous les documents d'accompagnement (Notices d'entretien, d'utilisation, etc...) sont joints à la livraison et leur liste figure sur le bon de livraison. Le Client doit prévenir

REXAIR sans délai en cas de manquant. REXAIR s'engage à fournir les manquants dans les 48 heures ouvrées. En cas de non-réclamation de ce chef, l'ensemble des documents sera réputé avoir été livré au Client qui doit les communiquer à l'utilisateur final.

Article 15 – Obligations du client

15.1 Obligation de renseignement et d'information préalable à l'achat.

Le Client doit communiquer à REXAIR, aux dates prévues, toutes les informations permettant de faire ses offres. Il doit contrôler les informations y figurant, et faire connaître à REXAIR les manquants et les inexactitudes. Une absence de réaction du Client vaudra acceptation.

Il appartient au Client d'interroger REXAIR sur les caractéristiques des produits achetés, et de s'assurer qu'elles sont en adéquation avec le résultat attendu par l'utilisateur final, et qu'il est seul à connaître.

Les conséquences dommageables du non-respect de ces obligations seront à la charge du Client.

15.2 Obligation d'information de l'utilisateur final

En sa qualité de professionnel, le Client doit informer l'utilisateur sur sa conduite de l'installation complète qu'il vend, et sur les obligations dudit utilisateur en matière d'entretien, ainsi que des mesures et opérations à effectuer à titre conservatoire en cas de panne des matériels fournis.

Lors d'une défaillance d'installation, seul l'intervenant sur site est apte à prendre les décisions nécessaires afin de préserver la sécurité des personnes, l'intégrité du bâtiment et la continuation de l'exploitation. Ces mesures se caractérisent lorsque cela est possible par la couverture du bassin, la diminution de la température de l'eau et la ventilation du local. Lorsque cela s'avère impossible, cela se caractérise par le prêt ou la location de déshumidificateurs permettant de maintenir la piscine en fonctionnement. Il est également de la responsabilité du Client d'informer l'utilisateur final de la non appropriation éventuelle des locaux à équiper à l'usage prévu par l'Utilisateur.

Article 16 – Droit applicable

La vente des Produits aux Clients est exclusivement régie par le droit français, à l'exclusion de toute autre loi susceptible d'être désignée par application des règles de conflit de lois.

Article 17 – Compétence – Contestation

Les parties rechercheront un accord amiable avant toute action contentieuse. SEUL LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE SERA COMPÉTENT EN CAS LITIGE DE TOUTE NATURE OU DE CONTESTATION RELATIVE À LA FORMATION OU L'EXÉCUTION DE LA COMMANDE, ET CE, MÊME EN CAS DE RÉFÉRÉ, DE DEMANDE INCIDENTE, D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS.



Pour vous aider à sélectionner le matériel le mieux adapté à vos besoins

Nom :

Adresse :

.....

Tél. : Mail :

Nom du projet :

☐ Plan disponible

Caractéristiques du bassin

Longueur : m

Largeur : m

Profondeur : m

Surface : m²

Volume : m³

Situation :

☐ Extérieure

☐ Intérieure

Type de bassin :

☐ Hors sol

☐ Enterré

Fréquentation :

☐ Privée

☐ Publique : Municipale - Spa
Camping - Kiné - Hôtel

Source d'énergie disponible :

☐ Electricité

☐ Mono

ou ☐ Tri

☐ Gaz

☐ Naturel

ou ☐ Propane

☐ Géothermie ☐ Fioul

Chauffage de l'eau

Température souhaitée : C°

Temps de filtration : H/jour

% de renouvellement d'eau journalier :

Période d'utilisation : du au

☐ Bassin couvert

☐ Débordement de plus de 3 m

☐ Nage à contre-courant

☐ Bassin exposé au vent ☐ Faiblement ☐ Moyennement ☐ Fortement

Déshumidification et chauffage de l'air

Longueur : m

Largeur : m

Hauteur : m

Surface : m²

Volume : m³

Température du local souhaitée : C°

Type de local :

☐ Abri

☐ Fixe

☐ Télescopique

☐ Maçonné

Isolation local :

☐ Faible

☐ Bonne

☐ Etanche

Implantation du déshumidificateur :

☐ Ambiance

☐ Mural

☐ Au sol

☐ Encastré

☐ En local

☐ A l'extérieur

☐ Gainable

☐ En local

☐ A l'extérieur

Merci de nous retourner le document par : Fax : 01 34 04 19 20 - Mail : rexair.france@rexair.fr

SERVICE COMMERCIAL

Tél. : 01 34 04 19 19

Fax : 01 34 04 19 20

Email : rexair.france@rexair.fr

SERVICE APRÈS-VENTE

Tél. : 01 34 04 19 19

Email : sav@rexair.fr

SERVICE EXPORT

Tél. : 01 34 04 19 19

5, rue des Boisseliers
95330 Domont

www.rexair.fr



Inscription au portail Européen
selon la législation Fgaz.